

LES CRITÈRES DE DATATION STYLISTIQUES

à l'Ancien Empire



Édité par Nicolas GRIMAL



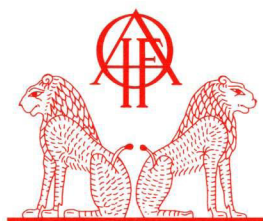
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire

[This page is intentionally blank.]

Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire

Édité par Nicolas GRIMAL



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE 120 – 1998

© INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, LE CAIRE, 1997
ISBN 2-7247-0206-9
ISSN 0259-3823

SOMMAIRE

Nicolas GRIMAL	Préface	VII
Nicole ALEXANIAN	Die Reliefdekoration des Chaschemui aus dem sogenannten <i>Fort</i> in Hierakonpolis	1
Michel BAUD	À propos des critères iconographiques établis par Nadine Cherpion	31
Nadine CHERPION	La statuaire privée d'Ancien Empire : indices de datation	97
Vassil DOBREV, Jean LECLANT	Les tables d'offrandes de particuliers découvertes aux complexes funéraires des reines près de la pyramide de Pépi I ^{er}	143
Biri FAY	Royal Women as Represented in Sculpture during the Old Kingdom	159
Zahi HAWASS	A Group of Unique Statues Discovered at Giza. III. The Statues of <i>Jnty-šdw</i> from Tomb GSE 1915	187
Marianne EATON-KRAUSS	Non-Royal Pre-Canonical Statuary	209
Barbora PATOČKOVÁ	Fragments de statues découverts dans le mastaba de Ptahchepses à Abousir	227
James F. ROMANO	Sixth Dynasty Royal Sculpture	235
Hourig SOUROUZIAN	Concordances et écarts entre statuaire et représentations à deux dimensions des particuliers de l'époque archaïque	305
Rainer STADELMANN	Formale Kriterien zur Datierung der königlichen Plastik der 4. Dynastie	353
Michel VALLOGGIA	Abscisse et ordonnée d'une datation : le cas excentrique d'une stèle de Balat	389
Dietrich WILDUNG	Technologische Bemerkungen zur Kunst des Alten Reiches. Neue Fakten zu den Ersatzköpfen	399
Christiane ZIEGLER	À propos de quelques ivoires de l'Ancien Empire conservés au musée du Louvre	407

[This page is intentionally blank.]

PRÉFACE

CE VOLUME présente les actes de la deuxième rencontre internationale consacrée aux critères stylistiques de datation propres à l'Ancien Empire, qui s'est tenue à l'Institut français d'archéologie orientale du 10 au 13 novembre 1994. L'initiative de ces rencontres est due à Hourig Sourouzian et Rainer Stadelmann, qui ont organisé à l'Institut allemand du Caire un premier colloque, les 29 et 30 octobre 1991, et dont les actes constituent, sous le titre *Kunst des Alten Reiches. Symposium im Deutschen archäologischen Institut, Abteilung Kairo*, le volume 28 des *Sonderschriften*, publié en 1995.

Les belles études publiées dans *Kunst des Alten Reiches* montrent bien tout l'intérêt de cette confrontation de points de vue et d'expériences, dans un domaine où subsistent encore beaucoup d'incertitudes, aussi bien quant aux canons esthétiques qu'aux critères de datation proprement dits. Cette première rencontre, dans le cadre si amical de l'Institut allemand, d'archéologues et de spécialistes d'histoire de l'art a permis d'échanger des expériences souvent fort différentes, et surtout, partant du terrain – la fouille elle-même, mais également les collections – de poser de façon concrète les grandes questions qui rassemblaient les participants. La méthode était ainsi définie : un petit groupe de spécialistes concentrés sur un même objet et une même période, essayant de mettre sur pied en commun des critères applicables de façon générale ou de décrire les raisons qui les en empêchent.

Deux types d'études en sont nées, regroupées dans les quinze articles de *Kunst des Alten Reiches* : des recherches ponctuelles sur un ou plusieurs monuments nouveaux ou « revisités » à l'occasion du colloque, ou des tentatives de synthèse sur des ensembles, avec des conclusions méthodologiques ou typologiques à valeur plus ou moins généralisante.

C'est la même démarche qui est suivie dans les présents actes, qui se veulent la transcription des journées d'étude tenues à l'Ifao fin 1994. On trouvera donc des contributions qui, pour certaines, font écho ou suite à celles de 1991, dans l'un ou l'autre domaine, mais qui, toutes, gardent la même philosophie : essayer de mieux comprendre et utiliser les règles propres de la stylistique d'Ancien Empire.

Les quatorze contributions qui suivent apportent pour certaines de nouveaux documents. C'est ainsi que Zahi Hawass (« A Group of Unique Statues Discovered at Giza, III. The Statues of *Jnty-šdw* from Tomb GSE 1915 », p. 187-208) présente la suite des découvertes

qu'il a faites dans les nécropoles de Gîza, et dont il avait donné dans *Kunst des Alten Reiches* deux premiers éléments, ajoutant ainsi les quatre magnifiques statues d'*Jnty-šdw* au corpus des œuvres civiles datables, probablement, de la charnière entre la IV^e et la V^e dynastie. Cet apport est d'autant plus important qu'il comble une quasi-lacune de la documentation. Importante également est la contribution de Barbora Patočková («Fragments de statues découverts dans le mastaba de Ptahchepses à Abousir», p. 227-233), qui présente les fragments jadis dégagés par Žbynek Žába dans le mastaba de Ptahchepses. Si le rapport avec les critères stylistiques proprement dit des tables d'offrandes présentées par Vassil Dobrev et Jean Leclant («Les tables d'offrandes de particuliers découvertes aux complexes funéraires des reines près de la pyramide de Pépi I^{er}», p. 143-157) peut paraître plus lointain, il n'en reste pas moins qu'une typologie serrée de ces documents ne manquera pas, à terme, de fournir une grille chronologique croisant caractéristiques stylistiques et prosopographie.

À mi-chemin entre la présentation de documents et l'établissement de critères d'ensemble, Christiane Ziegler fait profiter le lecteur des remarques et des observations qu'elle a pu réunir sur les ivoires du Louvre en préparant son catalogue des statues d'Ancien Empire qui y sont conservées («À propos de quelques ivoires de l'Ancien Empire conservés au musée du Louvre», p. 407-419). Les aperçus qu'elle donne à ce propos sur la problématique des flux de matières premières et de l'engouement pour une forme plastique particulière ne laissent pas de remettre en cause la validité de certaines idées reçues. Il en va de même de l'étude que fait Michel Valloggia de la stèle d'Idy, qu'il a dégagée en 1984 à Balat, dans le complexe funéraire d'Ima-Pépy I^{er} («Abscisse et ordonnée d'une datation : le cas excentrique d'une stèle de Balat», p. 389-398). Ce dossier illustre bien le risque qu'il y a à valider de façon absolue des critères stylistiques – en l'occurrence autant paléographiques qu'esthétiques – reçus. Dans le cas de ce document, le contexte archéologique permet de trancher en tempérant les excès auxquels une grille purement stylistique ne pourrait que conduire. Malheureusement, beaucoup d'œuvres d'Ancien Empire sont connues en dehors de leur contexte archéologique !

La très fine étude que Nicole Alexanian propose des reliefs du «fort» de Khasekhemoui à Hiérakonpolis conservés au musée égyptien du Caire («Die Reliefdekoration des Chasechemui aus dem sogenannten *Fort* in Hierakonpolis», p. 1-21 et pl. 1-7) montre ce que peut apporter, malgré la difficulté qu'il présente, le patient travail de reconstitution auquel l'auteur s'est livré, même dans un contexte archéologique connu. Elle souligne à

nouveau la fragilité des délimitations chronologiques à la frontière entre époque thinite et Ancien Empire. Même réflexion pour la statuaire civile de la III^e dynastie sur laquelle porte l'étude de Marianne Eaton-Krauss (« Non-Royal Pre-Canonical Statuary », p. 209-225), et en regard de laquelle il convient de placer la remarquable analyse d'Hourig Sourouzian (« Concordances et écarts entre statuaire et représentations à deux dimensions des particuliers de l'époque archaïque », p. 305-352). À travers ces deux études se pose toute la question de la référence royale, sur le plan idéologique et artistique, naturellement, mais aussi à travers la problématique des ateliers royaux. Comme le montre avec beaucoup de finesse Hourig Sourouzian, il faut savoir compenser l'absence de référent royal en croisant d'autant plus intensément les critères techniques, de façon à pallier les éventuels manques de la documentation. C'est cette voie qu'illustre sur le plan technologique la communication de Dietrich Wildung (« Technologische Bemerkungen zur Kunst des Alten Reiches. Neue Fakten zu den Ersatzköpfen », p. 399-406) : il éclaire d'un jour nouveau, par le recours à la tomographie numérique appliquée à la tête de Kahotep, la discussion autour des « têtes de remplacement ».

Au cœur de la discussion des critères formels se trouvent les deux communications de Nadine Cherpion (« La statuaire privée d'Ancien Empire : indices de datation », p. 97-142) et de Michel Baud (« À propos des critères iconographiques établis par Nadine Cherpion », p. 31-95). Ce dernier met les grilles par lesquelles Nadine Cherpion a totalement renouvelé la méthode de datation pour l'Ancien Empire à l'épreuve des données prosopographiques que lui-même a amassées et analysées sur le personnel politique de l'époque. Au-delà d'une confirmation globale de la méthode et de ses résultats, on retiendra tout particulièrement la question de fonds, qui est celle de la « durée de vie » des critères, sans préjudice, bien sûr, des survivances et des archaïsmes.

Nadine Cherpion, quant à elle, applique à la statuaire privée la méthode qu'elle a mise au point pour les reliefs dans son ouvrage, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire*, paru en 1989. À partir d'environ 115 monuments, pris à la fois dans la statuaire royale et la statuaire privée, elle jette une lumière parfois fort nouvelle sur des œuvres aussi importantes que la statue de Niankhrê.

La statuaire royale, point traditionnel de référence, fait l'objet de trois études qui feront date. La première est celle que Biri Fay consacre aux femmes dans la statuaire royale (« Royal Women as Represented in Sculpture during the Old Kingdom », p. 159-186).

Passant en revue le corpus – fort limité – des statues féminines complètes et explicitement désignées comme royales, l’auteur définit une typologie, dont on s’aperçoit qu’elle s’éloigne, somme toute, assez peu des caractéristiques de la statuaire non royale contemporaine.

Suite logique à sa contribution aux actes de *Kunst des Alten Reiches* («der Strenge Stil der frühen Vierten Dynastie»), Rainer Stadelmann établit une typologie très serrée des statues royales de la IV^e dynastie («Formale Kriterien zur Datierung der königlichen Plastik der 4. Dynastie», p. 353-387), dont l’un des moindres résultats n’est pas l’attribution qu’il propose du Sphinx de Gîza à Chéops. James F. Romano, enfin, fait une analyse très détaillée des statues royales de la VI^e dynastie («Sixth Dynasty Royal Sculpture», p. 235-303), établissant ou précisant de nombreuses datations et apportant sur de nombreux dossiers d’importants éclaircissements, notamment sur les trois statues de Pépy entrées au Brooklyn Museum et les deux magnifiques statues de cuivre conservées au musée égyptien du Caire.

Comme on le voit, le champ des discussions reste largement ouvert. La troisième réunion des spécialistes d’Ancien Empire se tiendra au Louvre au printemps de cette année, en prémices à la grande exposition sur l’art de l’Ancien Empire que préparent Christiane Ziegler et son équipe pour 1999. Je ne doute pas que celle-ci apporte, à son tour, de nouveaux éléments qui viendront confirmer ou invalider certaines des théories échafaudées au Caire. Même si l’on est probablement encore loin de pouvoir établir des critères absolus et généraux, les avancées qui ont déjà été faites, et qui continueront, montrent la validité de la démarche initiée par l’Institut allemand en 1991. L’exploitation de plus en plus importante d’une documentation elle-même vaste et qui ne cesse de s’accroître ouvre des perspectives nouvelles, autant pour l’art que pour l’histoire. Elle est aussi un gage de la vitalité de notre communauté et des échanges que celle-ci se doit d’entretenir.

Nicolas Grimal

LA STATUAIRE PRIVÉE D'ANCIEN EMPIRE : INDICES DE DATATION

On possède à présent un certain nombre d'indices de datation pour les reliefs privés d'Ancien Empire¹, mais on n'a jamais tenté de faire un relevé semblable pour la statuaire de cette époque. Or, les critères qui ont été définis pour le bas-relief ne peuvent être appliqués à la ronde-bosse tant que nous ne connaissons pas les conventions utilisées par les Égyptiens pour représenter en deux dimensions un objet à trois dimensions². Ainsi, la perruque féminine la plus fréquente en ronde-bosse — une perruque évasée, plus courte que la perruque tripartite — n'apparaît jamais en bas relief³. Sans doute a-t-elle son équivalent à deux dimensions, mais nous ne savons pas encore de quoi il s'agit⁴.

Les critères qui permettent de dater la statuaire ne manquent heureusement pas, pas plus que pour les bas-reliefs : outre les innombrables détails de coiffure et de costume, il y a aussi, par exemple, la position des mains — un critère certainement exploitable —, le décor des sièges, l'expression des visages, et peut-être la composition des groupes conjugaux et familiaux. Je me contenterai ici d'en aborder quelques-uns.

Pour donner à ces critères une valeur chronologique solide, seuls sont pris en considération deux types de monuments :

a) les monuments qui présentent un nom de roi (auquel je donne seulement la valeur d'un *terminus ante quem non*, c'est-à-dire une valeur que personne ne pourrait contester);

1. N. Cherpion, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire*, Bruxelles, 1989. Ces critères et la méthode de datation que je propose ne font pas l'unanimité, mais on trouvera une réponse aux objections qui ont été avancées par certains dans le volume de complément à mes *Mastabas*, en préparation.
2. C'est l'erreur que commet N. Kanawati, *Deshasha*, Sydney, 1993, p. 74, n. 224. En outre, il confond ici avec la perruque courte et bouclée (cf. ci-dessous, p. 103) une autre coiffure courte, qui fait la tête bien plus petite et dont il n'est question nulle part dans mon livre.

3. Seules la perruque tripartite et une perruque courte, ronde et bouclée s'observent en bas relief.

4. On peut se demander si la perruque évasée, mi-longue, qu'on trouve en ronde-bosse ne serait pas l'équivalent en bas relief de la perruque tripartite, car c'est la perruque que porte Nefert, l'épouse de Rahotep, sur sa statue, alors que sur tous les bas-reliefs de son mastaba et de celui de son mari elle porte la perruque tripartite.

b) les statues qui proviennent de mastabas sans nom de roi, mais décorés de bas-reliefs, puisqu'une partie de ceux-ci au moins peuvent maintenant être datés. Au total, cela présente plus d'une centaine de monuments, et bien davantage de statues (tableau 1). Par rapport à la masse de statues conservées, cet échantillonnage a l'avantage de représenter un noyau solide, puisque rattaché à des noms de rois.

Le principe de l'utilisation des listes de noms de rois est celui que j'ai défini pour les bas-reliefs : si, pour un critère déterminé, on a une séquence ininterrompue de noms de rois, et que cette séquence s'arrête brusquement, il y a de fortes chances que le critère s'arrête d'exister à ce moment même ou peu après⁵. Si cela ne s'observait qu'une seule fois, ce pourrait être l'effet du hasard, mais quand cela se répète 64 fois comme c'est le cas pour les bas-reliefs, il n'est évidemment plus vraisemblable que le hasard joue un rôle.

Les critères retenus pour ce colloque concernent tous des détails de coiffure. Le premier a trait aux vrais cheveux des dames⁶. Au congrès de Turin, Claude Vandersleyen avait suggéré que « lorsque la perruque des dames laissait apparaître sur le front les vrais cheveux, on était généralement à la IV^e dynastie »⁷, ce qui pourrait laisser sous-entendre que lorsque ces cheveux ne sont pas visibles, on est à une époque plus tardive. C'est en réalité beaucoup plus complexe que cela, car les cheveux en question peuvent présenter des aspects très différents, mais qui tous semblent avoir un sens pour la chronologie⁸.

Un premier mode de présentation des cheveux est celui que j'appellerais « en accolade » ou en « rideau bonne femme » (fig. 1a, 2 à 9). C'est ce qu'on voit, par exemple, sur la statue de Nefert, l'épouse de Rahotep (fig. 2), ou sur la « tête magique »⁹ de la princesse Iabtet au musée d'Hildesheim¹⁰ — que l'on a spécialement retailée pour faire apparaître les cheveux —, ou encore sur la statue de l'épouse de Mycérinus (fig. 3); celle-ci a, en outre, des favoris sur les tempes, ce qui semble être un privilège royal,

5. N. Cherpion, *Mastabas*, p. 22-24.

6. Ce détail n'apparaît quasiment jamais dans le bas-relief; la seule exception qui me vienne à l'esprit est celle du mastaba d'Hathorneferhotep (Saqqara A 2, cf. N. Cherpion, « Le mastaba de Khabaousokar », *OLP* 11, 1980, pl. II).

7. Cl. Vandersleyen, « L'histoire de l'art au service de l'histoire », in *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia. Atti II*, Turin, 1993, p. 629-630.

8. Je ne tiendrai pas compte des exemples suivants, car l'état de conservation de l'œuvre (les vrais cheveux étaient souvent peints) ou les photos dont je dispose ne me permettent pas de

définir à quelle catégorie précise ces exemples appartiennent : Imakhoufou (Caire JE 48076), Kednefer (Berkeley 6.19806), Meresankh et sa mère (Boston 30.1456), Penmerou (Boston 12.1484), Iaib (Leipzig 3. 694), Louvre A 45, Ptahirankh < G 1501 (Boston 12.1488), l'épouse de Mitry (Caire JE 51738), Nefertiabet (H. Fechheimer, *Kleinplastik der Ägypter*, Berlin, 1922, p. 12, aujourd'hui à Berlin), Nikaré (Brooklyn 52.19).

9. Expression suggérée par R. Tefnin, *Art et magie au temps des pyramides*, Bruxelles, 1991.

10. Hildesheim 2384, cf. E. Martin-Pardey, *Plastik des Alten Reiches*. Teil 2 (CAA Hildesheim, Lieferung 2), Mayence, 1978, p. 41.

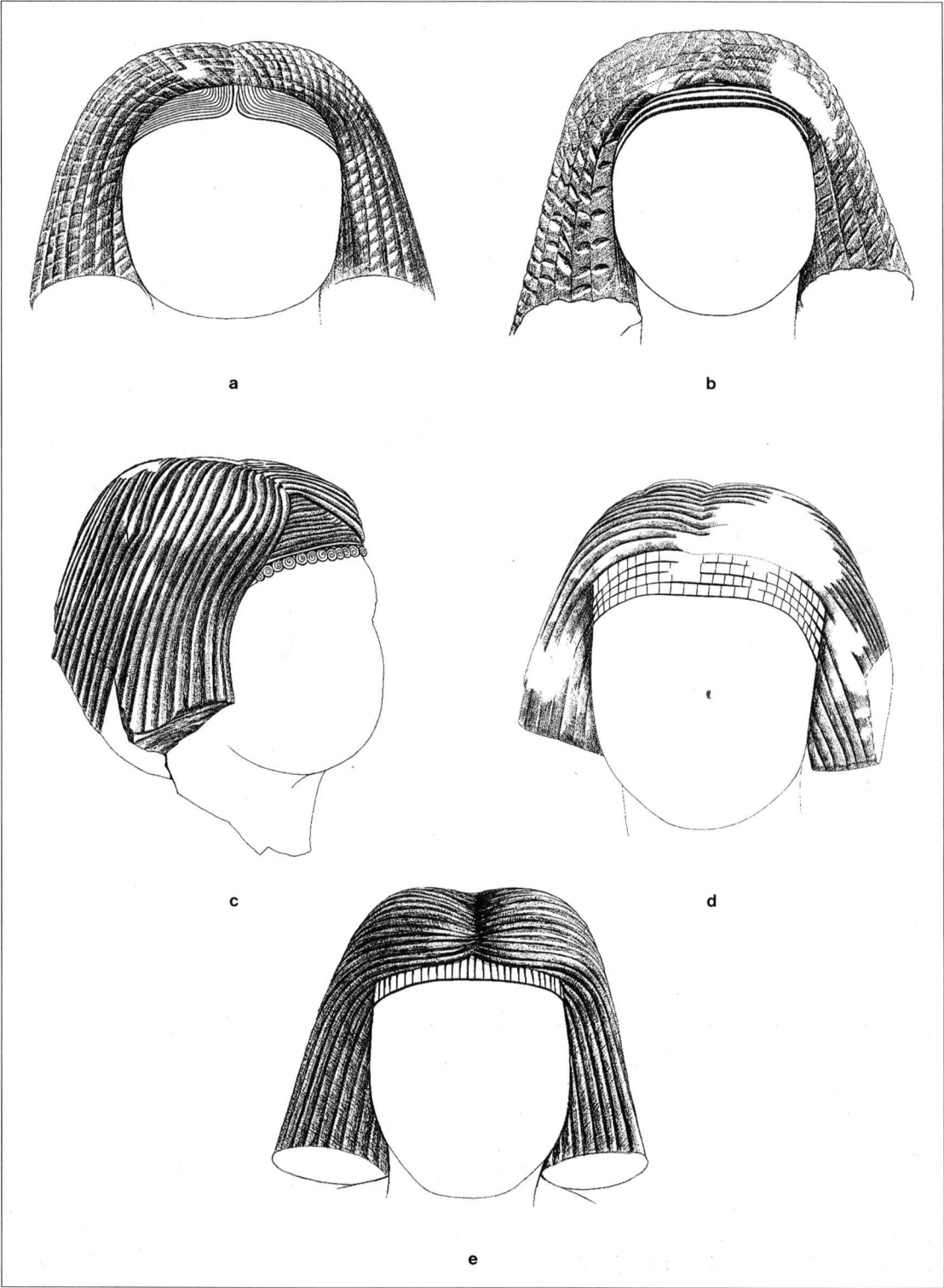


Fig. 1.

en tout cas pour les dames, puisqu'on retrouve le même détail sur la statue de la mère de Pépi II, Ankhnesmeryrê¹¹. Très souvent, on constate aussi qu'avec les cheveux « en accolade », les perruques féminines sont extrêmement soignées : toutes les mèches en sont détaillées (fig. 2, 4, 5, 6); c'est certainement un autre critère à suivre.

Lorsque les dames ont les cheveux « en accolade », les cartouches qu'on rencontre sont ceux de Chéops, de Djedefrê, de Chéphren et de Mycérinus, mais d'aucun roi postérieur; d'autre part, les mastabas sans cartouche mais dont les reliefs peuvent être datés ne sont pas non plus de beaucoup postérieurs à Mycérinus (tableau 2). Le détail des cheveux « en accolade » sur le front est donc un critère extrêmement précieux. Il confirme un certain nombre de datations que j'ai proposées il y a peu sur la base d'autres indices, et fournit un élément de datation pour la statue de la dame Hekenou (*infra*) et, partant, pour le mastaba du Cheikh el-Beled.

À cause de ses cheveux en accolade, la dame Khent du musée de Vienne (fig. 5) date plus probablement du règne de Chéphren comme je l'ai écrit naguère¹² que de la V^e dynastie comme on le répète depuis Junker¹³. La statue de Memy-sabou et de son épouse (MMA 48.111, fig. 6), datée à l'unanimité de la fin de la V^e dynastie ou de la VI^e, ne peut être, pour la même raison, de beaucoup postérieure à Mycérinus; cela restreint encore la date que j'avais suggérée pour celle-ci sur base de l'expression du sentiment conjugal¹⁴. Chacune de ces deux dames a précisément une perruque aux mèches soigneusement détaillées. L'épouse de Kaemheset — dont le mastaba est sans doute le monument privé d'Ancien Empire le plus mal daté, puisqu'on l'a aussi bien attribué à la VI^e dynastie qu'à la V^e ou à la IV^e¹⁵ —, a elle aussi les cheveux en accolade sur le front (fig. 7); cela confirme que ce mastaba date bien de la IV^e dynastie comme je l'ai proposé¹⁶. Les mèches de la perruque de cette dernière statue ne sont pas détaillées, contrairement aux statues précédentes. Mais, en art égyptien, si la présence d'un détail déterminé peut être un critère, l'absence de celui-ci n'en est généralement pas un¹⁷. Par ailleurs, la perruque de l'épouse de Kaemheset présente, à son sommet, des jeux plastiques très particuliers (une série d'accolades qui se répètent). Je ne connais qu'une seule autre statue d'Ancien Empire dont la perruque a fait l'objet de jeux plastiques qui dénotent un esprit semblable, même si ces jeux ne sont pas identiques:

11. *Ancient Egyptian Art in the Brooklyn Museum*, New York, Londres, 1989, n° 15.

12. N. Cherpion, « La valeur chronologique des noms de rois sur les monuments privés de l'Ancien Empire », *Akten des Vierten Internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985 I* (SAK Beiheft I), Hambourg, 1988, p. 21-23.

13. PM III, p. 143-144.

14. N. Cherpion, « Sentiment conjugal et figu-

ration à l'Ancien Empire », *SDAIK* 28, 1994, p. 37.

15. N. Cherpion, *Mastabas*, p. 113, n. 205 et 206.

16. *Ibid.*, p. 112-115.

17. On connaît de nombreux exemples de ce principe; le plus frappant est le fait que le buste de Néfertiti de Berlin ne présente pas de sillons sur le cou, alors que c'est l'un des critères les plus sûrs en faveur de l'époque amarnienne.

c'est la statue de Nefert; lorsqu'on la regarde de profil, on s'aperçoit que chaque groupe de mèches de la perruque est en surplomb par rapport au groupe précédent (fig. 8). Ceci ne fait que renforcer l'idée que la date du mastaba de Kaemheset est certainement une date très haute ¹⁸.

Bien que la statue du Cheikh el-Beled (surnom donné par les ouvriers de la fouille à un certain Kaaper) soit sans conteste l'une des plus célèbres de l'art égyptien, on n'a jamais trouvé jusqu'à présent le moyen de la dater. Régulièrement, on la fait passer de la V^e à la IV^e dynastie et de la IV^e à la V^e. Le seul parallèle au mastaba de Kaaper (C 8) est celui de Ranefer (C 5), lui-même tout aussi démuné de critères ¹⁹. Or la statue de la dame Hekenou (CGC 53), trouvée dans le mastaba de Ranefer, a un « petit rideau » sur le front (fig. 9). Elle ne peut donc être de beaucoup postérieure à Mycérinus (ci-dessus, p. 100). Par conséquent, il y a de fortes chances aussi que le mastaba du Cheikh el-Beled date de la IV^e dynastie plutôt que de la V^e. Cela va dans le sens d'autres arguments déjà invoqués, mais qui ne sont pas déterminants en soi : l'« hyperréalisme » de la statue et le système d'incrustation des yeux, faits d'un morceau de cristal de roche (à l'arrière duquel on a peint l'iris et la pupille, comme sur les statues de Rahotep et Nefert) plutôt que d'un morceau d'obsidienne. Le détail des cheveux en accolade sur le front de la dame Hekenou est un indice infime, mais c'est en additionnant des indices de cette sorte qu'on arrivera peut-être un jour à une datation sérieuse du mastaba du Cheikh el-Beled.

Une deuxième manière de rendre les vrais cheveux des dames consiste à représenter sur leur front quelques lignes horizontales dépassant de la perruque (fig. 1b et 10). La liste des noms de rois qu'on rencontre avec cette formule montre qu'elle est surtout à la mode dans les monuments où se lisent les noms de Neferirkarê et Neferefrê (tableau 3). Les monuments sans cartouche, mais décorés de bas-reliefs qui peuvent être datés, nous apprennent que ce système ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê. Il faut noter, cependant, que cette mode existe certainement déjà à la IV^e dynastie — mais dans des proportions vraisemblablement plus restreintes — puisqu'on l'observe par exemple sur la statue de Nefertiabet (fig. 10) ²⁰. En somme, en matière de chronologie, la chose la plus significative n'est pas l'apparition d'un nouveau critère, mais la disparition de tel autre, car bien souvent deux critères coexistent au

18. La longueur et le volume de la perruque de cette dame sont certainement d'autres critères à étudier.

19. Cl. Vandersleyen, « La date du Cheikh el-Beled », *JEA* 69, 1983, p. 61-65.

20. Bien qu'il ne soit pas absolument sûr que cette statue provienne du mastaba de Nefertiabet (PM III, p. 59: la statue à présent à Munich se trouvait naguère à Paris, galerie Georges

Petit), le fait qu'elle ait la tête spécialement enfoncée dans les épaules et que la perruque soit soigneusement détaillée sont en faveur d'une datation « IV^e dynastie » (voir aussi Chr. Ziegler, « L'Ancien Empire au musée du Louvre », *SDAIK* 28, 1995, p. 170). — Il faut peut-être attribuer cette manière « moderne » de rendre les cheveux au fait que Nefertiabet était une « fille de roi ».

départ — dans des proportions différentes, il va de soi —, mais un seul va survivre; celui qui va disparaître est donc le plus utile pour la chronologie ²¹.

La troisième façon de représenter les cheveux des dames est peut-être une variante de la deuxième : aux lignes horizontales sur le front s'ajoute une rangée de bouclettes (fig. 1c et 11). La liste des noms de rois et des bas-reliefs pouvant être datés témoigne d'une remarquable homogénéité : les monuments sur lesquels on observe ce système ne sont jamais de beaucoup postérieurs à Niouserrê (tableau 4).

La quatrième formule est comparable à un damier (fig. 1d et 12). Le seul nom de roi qu'on possède avec ce type de cheveux est le nom de Neferefrê, mais les bas-reliefs qui peuvent être datés ne sont pas de beaucoup postérieurs à Niouserrê (tableau 5).

Enfin, la cinquième variante consiste en petites lignes verticales sur le front (fig. 1e et 13). Elle disparaît aussi après le règne de Niouserrê (soit quelque temps après, soit immédiatement après, tableau 6).

En somme, les quatre dernières formules semblent avoir la même valeur chronologique (elles ont en tout cas la même date butoir), tandis que les cheveux en accolade constituent une mode qui disparaît plus tôt. D'ailleurs, alors que les quatre dernières formules peuvent apparaître simultanément dans la même tombe ²², le système en accolade n'apparaît jamais en même temps que l'un des quatre autres. C'est bien le signe qu'il s'agit d'une mode qui appartient à une autre époque. Si Cl. Vandersleyen pensait que les cheveux visibles sous la perruque caractérisaient les statues de la IV^e dynastie ²³, c'est parce que, par hasard, tous les exemples qu'il avait relevés étaient des exemples de cheveux en accolade. Les monuments qu'il a redatés le sont donc correctement.

21. Ainsi, parmi les différentes façons d'exécuter un cartouche à l'Ancien Empire, la plus importante est le « cartouche tressé » (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 75-77) parce qu'elle va disparaître à un moment donné. Pourtant, même sur des monuments très anciens (par ex. la grande stèle de Snéfrou dans le jardin du musée du Caire, cf. A. Fakhry, *The monuments of Sneferu at Dahshur I. The Bent Pyramid*, Le Caire, 1959, pl. XLII-XLIII), on trouve déjà des cartouches qui ne sont pas tressés, comme ceux qu'on conservera par la suite, et contrairement à la plupart des cartouches de ce roi sur les monuments privés contemporains. — Le rendu du sceptre *sh̄m* à l'Ancien Empire est une autre illustration de ce principe : même si les sceptres *sh̄m* à tête longue sont les plus significatifs parce qu'ils vont disparaître un jour (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 65), sur les bas-reliefs d'Hésyrê (III^e dynastie), le sceptre *sh̄m* n'est pas aussi long qu'on pourrait s'y attendre (CGC 1426-1427). Un troisième exemple, dans un autre ordre d'idées, pourrait

être celui-ci : l'élément central de l'uræus qui se redresse — c'est-à-dire le prolongement de la face ventrale à hauteur du capuchon — est, aux époques anciennes — et notamment sur les statues de Chéphren —, extrêmement large par rapport à la largeur globale du capuchon : les bords de la face ventrale coïncident presque, à la base, avec les bords du capuchon (N. Cherpion, « En reconsidérant le grand sphinx du Louvre A 23 », *RdE* 42, 1991, p. 31). Mais il existe déjà des statues de Chéphren sur lesquelles cet élément central est beaucoup plus mince (par exemple Hildesheim 5 415, cf. B. Schmitz, R. Schulz, M. Seidel, *Das alte Reich. Ägypten im Zeitalter der Pyramiden*, Hildesheim, 1986, p. 35). Seuls les uræi avec élément central large sont cependant significatifs, puisque c'est ce système qui va disparaître.

22. Par ex. chez Mersouankh (ci-dessous, tableaux 3 à 6).

23. *Supra*, p. 98.

Contre toute attente, les statues qui ne présentent *pas* de cheveux sur le front sont également des statues anciennes, mais ce type de statue a la vie un peu plus longue que celles qui ont les cheveux en accolade. En effet, les noms de rois qu'on lit sur les monuments auxquels elles appartiennent sont ceux de Chéops, de Djedefrê, de Mycérinus, de Chepseskaf et de Neferefrê (tableau 7). Ce dernier nom n'intervient que dans deux tombes, et dans chacune de ces tombes, il n'y a qu'une seule statue dont le front ne présente pas de cheveux, alors que toutes les autres laissent apparaître les cheveux. Cela semble indiquer que le règne de Neferefrê correspond bien à la fin d'une mode ²⁴. La preuve que l'absence de cheveux sur le front est une mode ancienne est qu'elle caractérise toutes les statues de l'époque archaïque (fig. 14) ²⁵. Le fait que l'« épouse » du Cheikh el-Beled n'a pas de cheveux sur le front (fig. 15) signifie que la tombe ne peut pas être de beaucoup postérieure à Neferefrê, mais elle pourrait tout aussi bien dater de la IV^e dynastie.

De tout ce qui précède, on pourrait déduire aussi qu'il n'y a plus de statues féminines après Niouserrê. Il est plus probable que ce sont les perruques rencontrées jusqu'à présent — la perruque évasée et mi-longue, d'une part, et la perruque tripartite, d'autre part, — qui disparaissent après Niouserrê (soit quelque temps après, soit immédiatement après) ²⁶. Elles seront, en effet, remplacées par une perruque ronde et bouclée, qui ne laisse jamais apparaître les vrais cheveux. Mais il ne faut pas exclure que la statuaire féminine se raréfie réellement après Niouserrê.

Mis à part de rares exceptions ²⁷, il n'existe que deux types de perruque masculine, l'une courte, et l'autre mi-longue. La perruque courte est celle que les Allemands appellent *Löckenperücke* parce qu'elle est faite de rangées horizontales de mèches qui ressemblent à des boucles ²⁸; l'autre est celle qu'ils appellent *Strähnenperücke*, parce qu'elle est faite de rangées de mèches verticales. L'une comme l'autre présentent de nombreuses variantes.

Lorsqu'on a affaire à une perruque courte, un critère utile pour la chronologie est l'endroit où elle arrive sur la nuque. Sur la statue de Per-en-ankh, par exemple (fig. 16), la perruque descend très bas sur la nuque, à tel point qu'elle soude littéralement la tête au corps. La perruque de Kaemheset (Caire JE 44174) ne descend pas si bas, mais lorsqu'on la voit de profil, on ne perçoit aucun espace entre elle et les épaules (fig. 17). En revanche, sur la statue de Raour (CGC 29) ou sur la statue CGC 32, on observe un espace considérable entre la perruque et les épaules (fig. 18). Le dernier nom de roi

24. La mère de Pépi II, Ankhnesmeryrê, fait exception à la règle, peut-être par traditionalisme royal.

25. Nesa (Louvre A 38, mèches détaillées), Bruxelles E 752 (mèches détaillées), la princesse Rededj (Turin 3065, mèches détaillées).

26. La mère de Pépi II fait exception à la règle puisqu'elle porte une perruque tripartite, peut-

être par traditionalisme royal.

27. Par exemple, la perruque longue et tripartite portée par Iteti Ankhiris (CGC 45).

28. Il ne faut pas confondre cette perruque avec celle que porte Nenkhefetka de Deshasha (CGC 649, cf. N. Kanawati, *Deshasha*, pl. 22) : celle-ci, sans épaisseur ni sur les côtés ni à l'arrière, est un exemple unique.

avec lequel la perruque courte descend bas sur la nuque est celui de Niouserrê, mais on trouve surtout, avec ce critère, des noms de rois de la IV^e dynastie. Les bas-reliefs qui peuvent être datés confirment ces données (tableau 8). Toutes les statues archaïques à perruque courte sont d'ailleurs caractérisées par le fait que la perruque descend très bas (fig. 19)²⁹. Au contraire, avec les perruques qui dégagent la nuque, on trouve surtout des noms de rois de la V^e dynastie (Sahourê, Neferirkarê, Niouserrê, Ounas) et de la VI^e dynastie (tableau 9), mais il est certain que ce type de perruque existe déjà à la IV^e dynastie, par exemple, dans la tombe de Neferherenptah / Fefi³⁰. Non seulement, comme on vient de le voir³¹, une mode s'installe rarement brutalement (c'est encore vrai de nos jours³²), mais étant donné que la valeur que j'accorde aux noms de rois est seulement celle d'un *terminus ante quem non*, il est infiniment plus difficile de suggérer quand un critère apparaît que de préciser quand il disparaît.

Un deuxième critère concernant la perruque courte et bouclée est la façon dont la partie supérieure de celle-ci se rattache aux parties qui encadrent le visage et que j'appellerai retombées latérales. Les deux systèmes les plus fréquents sont ceux-ci :

— ou bien le passage entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales se fait par une courbe continue; il n'y a pas d'angle à la jonction entre la première et les secondes; la face antérieure des retombées latérales est généralement arrondie, mais peut être plane (fig. 20);

— ou bien le passage entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales se fait par un angle plus ou moins marqué et la face antérieure des retombées latérales est plane, mais sculptée; la partie supérieure de la perruque forme alors une sorte de visière sur le front (fig. 21-22). La statue de Ti (CGC 20) appartient au deuxième type, mais représente un cas unique dans la mesure où la face antérieure des retombées latérales n'est pas sculptée (fig. 23)³³.

Lorsque le passage entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales s'effectue par une courbe continue, le dernier cartouche qu'on rencontre est celui de Niouserrê, et les reliefs sans nom de roi qui peuvent être datés ne sont pas non plus

29. CGC 1, Brooklyn 67.5.1.

30. Fefi est prêtre de Chéphren et de Mycérinus. L'expérience m'a appris que lorsqu'on trouve sur un monument privé d'Ancien Empire deux noms de rois qui se suivent immédiatement, ce monument est généralement contemporain du dernier roi cité. En outre, l'épouse et la fille du défunt ont sur le front des cheveux en accolade, ce qui signifie que ces statues ne peuvent pas être de beaucoup postérieures à Mycérinus (ci-dessus, p. 100). On ajoutera enfin que les mèches des perruques de ces dames sont soigneusement détaillées, ce qui est aussi en faveur d'une époque haute. Il n'y a donc pas de raison de douter

que le mastaba de Fefi date de la IV^e dynastie (contrairement à M. Saleh, H. Sourouizian, *Catalogue officiel. Musée égyptien du Caire*, Mayence, 1987, n° 56 : fin V^e dyn. ou début VI^e, PM III, p. 253 : V^e dyn. ou plus tard).

31. Ci-dessus, p. 101 (à propos de Nefertiabet).

32. Il suffit de regarder la largeur des pantalons que portent les gens sur un quai de métro en Europe : à l'époque où on a lancé la mode des pantalons fuseaux, il y avait encore, juste à côté, des pantalons « à pattes d'éléphant ».

33. Cette statue est également unique par sa taille et le fait qu'elle présente des trous inhabituels dans le pagne.

de beaucoup postérieurs à ce roi (tableau 10). Le fait que le système s'observe sur toutes les statues archaïques à perruque courte confirme qu'il est très ancien (CGC 1, fig. 24). Quand ce système revient à la mode (apparemment avec le cartouche de Pépi I^{er}, c'est-à-dire longtemps après), on ne peut pas confondre les statues d'alors avec celles de l'époque précédente : les statues les plus récentes ont une toute petite tête, comme si elle était enserrée dans un bonnet de bain, les retombées de la perruque sont sans épaisseur et les oreilles sont souvent dégagées (fig. 25) alors qu'elles ne l'étaient jamais auparavant.

Au contraire, lorsque le passage entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales se fait par un angle, les noms de rois qu'on rencontre sont surtout des noms de la V^e dynastie (tableau 11). Les noms de Téli et de Pépi sont exceptionnels, et avec le nom d'Ounas, on n'a déjà plus qu'un résidu d'angle (fig. 26). Cependant, il se pourrait que les perruques à angle fassent leur apparition dès avant la V^e dynastie³⁴, exactement comme on trouve déjà des perruques dégageant la nuque avant la V^e dynastie³⁵.

Les observations qui précèdent concernant la perruque courte et bouclée peuvent servir à réexaminer la statue du médecin Niankhrê (Caire JE 53 150, fig. 27). Cette statue fort connue a été découverte par Junker à Gîza³⁶. Elle est datée tantôt de la VI^e dynastie³⁷, tantôt de la V^e dynastie³⁸ et parfois même de la IV^e dynastie³⁹. Le mastaba de Niankhrê ne présente pas de nom de roi et les bas-reliefs qu'on y a trouvés — la moitié inférieure d'une fausse-porte mise au jour par Lepsius — sont peu utiles⁴⁰. Junker estimait que ce mastaba datait de la fin de l'Ancien Empire, bien qu'il ait souvent cité comme parallèles des monuments de la IV^e dynastie et souligné à

34. Voir ci-dessous, tableau 11. Il faut peut-être ranger aussi dans la IV^e dynastie la statue CGC 35 (c'est-à-dire le pendant du « scribe du Caire » ou « scribe de Morgan »), pour laquelle on ne possède jusqu'ici aucun critère de datation, mais que deux détails invitent à placer dans la IV^e dynastie : l'extraordinaire intérêt du sculpteur pour l'anatomie (bras, dos) et le système d'incrustation des yeux (c'est celui des statues de Rahotep et Nefert et du Cheikh el-Beled).

35. Ci-dessus, p. 104.

36. H. Junker, *Gîza XI*, Vienne, 1953, p. 79-91, cf. PM III, p. 223.

37. H. Junker, *op. cit.*, p. 79-91; W.S. Smith, *An History of Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Londres, 1946, p. 86-87; C. Aldred, *Old Kingdom Art*, Londres, 1949, n° 49, p. 36; A. Scharff, « On the Statuary of the Old Kingdom », *JEA* 26, 1941, p. 49 (contrairement à la pl. IX, 3); W. Wolf, *Ägyptische Kunst*, Stuttgart,

1957, p. 178; G. Fecht, *Vom Wandel...*, Hildesheim, 1965, p. 18; K. Lange, M. Hirmer, *Ägypten. Architektur, Plastik, Malerei in drei Jahrtausenden*, Munich, 1967, pl. 78.

38. E. Drioton, E. Sved, *Art égyptien*, Paris, 1950, fig. 25; B. Hornemann, *Types of Egyptian Sculpture II*, Copenhague, 1957, pl. 507; H. Jonckheere, *Les médecins de l'Égypte pharaonique*, Bruxelles, 1958, p. 47; A. Scharff, *JEA* 26, 1941, pl. IX, 3 (contrairement à la p. 94); E. Russmann, *Egyptian Sculpture*, Le Caire, n° 34; R. Engelbach, *ASAE* 38, 1938, pl. XXXVII.

39. N. Riad, *La médecine au temps des pharaons*, Paris, 1955, p. 141.

40. H. Junker, *op. cit.*, fig. 47, p. 86 : deux critères seulement me paraissent significatifs mais je ne les ai pas encore étudiés (le pagne à devantail triangulaire et le poing fermé sur la poitrine).

différentes reprises à quel point, sur le plan architectural, ce mastaba était original ⁴¹, ce qui, *a priori*, est tout aussi bien en faveur d'une datation très haute que d'une datation très basse ⁴². Ce qui avait surtout impressionné l'archéologue viennois — et c'est bien normal —, c'est l'attitude de la statue, tout à fait inhabituelle. Il la qualifie d'attitude en demi-tailleur et la compare à celle de la statue CGC 120 et d'une seconde statue, publiée par Reisner ⁴³ (fig. 34 b) — deux œuvres datant certainement de la fin de l'Ancien Empire parce qu'elles présentent une perruque longue qui dégage complètement les oreilles ⁴⁴ —, tout en reconnaissant que ni l'une ni l'autre ne sont parfaitement comparables à Niankhrê. De fait, il n'y a aucune comparaison à faire entre Niankhrê et ces deux statues-là. D'abord, la statue CGC 120 et celle publiée par Reisner ont chacune une jambe repliée sous le personnage, donc reposant à même le sol, tandis que Niankhrê a les deux pieds à plat sur le sol. Ensuite, la statue CGC 120 et sa compagne présentent toutes deux toutes les déformations expressionnistes du visage caractéristiques de la VI^e dynastie (yeux exorbités, grosses lèvres, grandes oreilles, gros nez) et sont en cela très différentes de la statue de Niankhrê. Celui-ci a le visage « d'un homme malin et expérimenté » et Junker s'attache longuement à montrer que ce n'est pas une physiologie de tous les jours ⁴⁵. Toute la statue est d'ailleurs d'une belle qualité, comme en témoignent le modelé du torse et des bras, le fait que les bras sont détachés du corps et le traitement des boucles de la coiffure.

La statue de Niankhrê représente donc, par son attitude, un cas unique dans la statuaire privée d'Ancien Empire ⁴⁶. W. Wolf fera appel à ce caractère exceptionnel pour dater la statue de la première moitié de la VI^e dynastie, en se basant sur le fait suivant : « nul ne pourrait rester assis dans cette position; ce que l'artiste a voulu rendre, c'est le mouvement de la personne en train de s'asseoir ⁴⁷, c'est-à-dire un instantané. » Pour lui, « cette libération des formes est la preuve qu'on se trouve à une époque où l'on cherche à sortir des sentiers battus et à inventer des formules nouvelles, voire extravagantes, caractéristiques de la VI^e dynastie » ⁴⁸. L'argument sera repris par Aldred ⁴⁹. Quant aux auteurs qui datent la statue de Niankhrê de la V^e dynastie, aucun ne justifie son point de vue ⁵⁰. C'est également le cas de N. Riad, qui la date de la IV^e dynastie ⁵¹.

41. H. Junker, p. 79-82.

42. N. Cherpion, « De quand date la tombe du nain Seneb? », *BIFAO* 84, 1984, p. 35-50 et en particulier, p. 47-48.

43. G. Reisner, *Mycerinus*, Cambridge, 1931, pl. 63, n° 43 = Caire JE 41978 (Ourkaouba).

44. Cf. *infra*, p. 109.

45. H. Junker, *op. cit.*, p. 91 : « Niankhrê a une tête spécialement attirante, à la fois virile et raffinée, [...] volonté de faire un portrait. » C'est pourtant ce que Vandier qualifie de « réalisme

conventionnel » (*Manuel III*, p. 138).

46. A. Shoukry, *Privatgrabstatue*, Le Caire, 1951, p. 69, le faisait déjà remarquer avec justesse.

47. Opinion reprise par G. Fecht, *Vom Wandel* ..., p. 18.

48. W. Wolf, *Ägyptische Kunst*, p. 178. À l'encontre, Drioton parle de « pose qui vise au naturel » (ci-dessus, n. 38).

49. C. Aldred, *Old Kingdom Art*, p. 36, n° 49.

50. Cf. ci-dessus, n. 38.

51. Cf. ci-dessus, n. 39.

La perruque que porte Niankhrê est une perruque courte et bouclée qui descend bas sur la nuque (fig. 28). Le dernier nom de roi qu'on rencontre avec ce type de perruque est celui de Niouserrê, mais on trouve surtout, avec ce critère, des attestations de rois de la IV^e dynastie⁵². Il faut donc exclure désormais que Niankhrê date de la VI^e dynastie⁵³. Il est d'ailleurs frappant de voir côte à côte, dans le livre de Wolf⁵⁴, la tête de la statue de Niankhrê, attribuée par certains à la VI^e dynastie, et celle de la statue de Senedjemib Mehi, qui date réellement de la fin de la V^e dynastie ou d'un peu plus tard : que de différences entre ces deux physionomies !

Un argument permettra peut-être un jour de préciser la datation de la statue de Niankhrê, c'est la façon dont la partie supérieure de la perruque rejoint les retombées latérales. Il ne s'agit ici d'aucun des deux systèmes envisagés plus haut, mais d'un troisième : à la jonction entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales, il n'y a pas d'angle, mais une courbe qui forme un creux à hauteur de la tempe (fig. 29-30), ce qui n'était pas le cas dans le premier système décrit⁵⁵. Les exemples que je connais actuellement de ce système sont malheureusement trop disparates pour que l'on puisse en tirer des conclusions solides (tableau 12), mais il est certain que ce traitement de la perruque existait déjà à la IV^e dynastie, par exemple dans la tombe d'Itjou⁵⁶.

Quant à l'attitude exceptionnelle de Niankhrê, Engelbach en a suggéré jadis une explication. Dans un article consacré à un certain nombre de statues égyptiennes présentant un handicap physique, il soulignait que Niankhrê présentait une déformation du poignet, et qu'à cause de celle-ci le défunt était figuré dans une position impossible pour un être humain normal⁵⁷. Ce détail est difficile à vérifier sur les photos, mais devant l'original, on a le sentiment que le poignet de Niankhrê est fort long et légèrement

52. Tableau 8.

53. On peut noter qu'un personnage du début de la IV^e dynastie (Ipi, Saqqara B 4, cf. PM 451 — aujourd'hui Rietbergmuseum à Zurich) porte pratiquement les mêmes titres que Niankhrê (Ipi est chef des médecins de Basse-Égypte et prophète de l'Horus de Shenouet (?) et de Heka; Niankhrê est prophète de Heka et d'Horus qui est dans Shenouet (?) et inspecteur des médecins du palais). Ipi doit être daté de l'extrême début de la IV^e dynastie (bien que Porter et Moss le datent du milieu de la V^e dynastie ou plus tard) parce qu'on note sur ses bas-reliefs trois critères qui font que le monument ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê : la perruque à diminution, le bâton *mdw* avec le gros bout en bas et le pagne du modèle porté par Rahotep (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 56, 64 et 62), et parce que l'absence de colonnes entre les titres

fait penser aux bas-reliefs d'Hésyrê et de Khabaousokar, tous deux de la III^e dynastie (N. Cherpion, *OLP* 11, 1980, pl. I, p. 83-84). On trouvera des photos des reliefs d'Ipi dans H. Fischer, *MMJ* 10, 1975, fig. 12-13 et *Geschenk des Nils*, Catalogue de l'exposition, 1978, n° 117).

54. W. Wolf, *Ägyptische Kunst*, p. 232.

55. Ci-dessus, p. 104-105 et fig. 20.

56. Celle-ci ne peut être de beaucoup postérieure à Chéops (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 91-92 et *ead.*, dans *SDAIK* 28, 1994, p. 52); la statue qu'on y a trouvée est celle d'un nommé Iaib (Leipzig 3694); le détail de la perruque dont il est question ici est plus lisible sur l'original que sur la photo publiée dans les *SDAIK*.

57. R. Engelbach, « Some Remarks on Ka Statues of Abnormal Men in the Old Kingdom », *ASAE* 38, 1938, p. 285.

gonflé. Si c'est vrai, l'attitude de la statue serait une astuce imaginée par le sculpteur pour ne pas attirer l'attention sur le handicap du commanditaire. Ceci fait évidemment penser à une autre « trouvaille » qui relève du même esprit : la composition du groupe familial de Seneb (IV^e dynastie), où l'artiste a choisi de représenter le nain en tailleur, avec deux de ses enfants à la place de ses jambes, pour ne pas mettre en évidence, dans ce cas, la petitesse des membres du défunt⁵⁸.

La statue d'un personnage nommé Akhi (CGC 44) me permet d'aborder un détail de la perruque masculine longue, à savoir le fait que les oreilles sont couvertes ou non. Cette statue étrange, parce qu'elle a le menton fort en l'air et une expression assez niaise (fig. 31), a été datée par tous de la VI^e dynastie ou de la fin de la V^e⁵⁹, sauf par Mariette, son découvreur, qui lui attribua le n° B 14, ce qui, dans la classification de ce dernier, signifiait qu'elle datait de la première moitié de la IV^e dynastie, et par Capart, qui tantôt la date prudemment de « l'Ancien Empire »⁶⁰, tantôt de la IV^e dynastie⁶¹.

Aucun de ceux qui datent Akhi de la fin de l'Ancien Empire ne justifie son opinion. Un aspect de la perruque pourrait leur donner raison, mais je doute fort qu'ils y aient pensé : il s'agit du fait que la perruque du défunt dégage complètement les oreilles. Mon impression — parce que je ne possède pas jusqu'à présent de repères suffisants de chronologie absolue — est, en effet, que l'évolution de la perruque longue est la suivante. Au départ, la perruque longue couvre entièrement les oreilles; telles sont en tout cas les perruques longues de toutes les statues archaïques (fig. 32)⁶² et toutes les perruques longues que je connais cachant les oreilles me paraissent très anciennes⁶³.

58. Même si ces statues n'étaient pas destinées à être vues, c'était là l'image que le défunt voulait donner de lui pour l'éternité.

59. C. Aldred, *Old Kingdom Art*, n° 50, p. 36 (fin V^e dyn.); U. Tarchi, *L'architettura e l'arte nell'antico Egitto*, Turin, 1924, pl. 14 (VI^e dyn.); L. Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches ausser den Statuen I*, p. 40 (VI^e dyn.); Waley el-Dine Sameh, *Alltag im alten Ägypten*, Munich, 1963, p. 116 (VI^e dyn.); B. de Rachewiltz, *Kunst der Pharaonen*, Zürich, Stuttgart, 1959, pl. 41 (fin V^e dyn.); B. Hornemann, *Types V*, pl. 1398 (VI^e dyn.); A. Weigall, *Ancient Egyptian Works of Art*, Londres, 1924, p. 70 (VI^e dyn.); Fr. Daumas, *Civilisation de l'Égypte pharaonique*, Paris, 1965, p. 232 (VI^e dyn.). PM III, p. 690 (fin V^e ou VI^e dyn.).

60. J. Capart, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien I*, Paris, 1927, p. 9; *id.*, « Les limites de l'art égyptien », *BOIA* 7, 1936, fig. 2, pl. IV.

61. J. Capart, *L'art égyptien. Choix de documents II*, Bruxelles, 1911, pl. 116. C'est sans doute l'opinion de Capart que relaie G. Carotti, *L'arte dell'antico Egitto*, Milan, 1937, p. 37. — Les bas-reliefs trouvés dans le mastaba d'Akhi ne sont pas publiés.

62. Ankh (Louvre A 39, Leyde D 93 et D 94), Bedjmès (BM 171), l'homme de Naples (Inv. 1076).

63. Iti, Saqqara C 13 (CGC 26), Dersenedj (Berlin-Est 15701 et Berlin-Ouest 23720, en prêt à Munich), Khounira (Boston 13.420), Hetepi < Giza D 211 (Hildesheim 1572) (les bras ne sont pas détachés du corps et on note la présence d'un tenon entre les jambes et le siège), Akhou (A.M. Abu Bakr, *Giza 1949-1950*, Le Caire, 1953, pl. L-LI : la paléographie — signes très détaillés — est en faveur d'une date haute).

Ne sont cependant pas aussi anciennes les perruques longues qui cachent les oreilles, mais qui, au lieu de former une « voûte » sur les

Puis, pendant une période qui reste à déterminer et qui est peut-être la plus longue, les oreilles sont à demi cachées par la perruque (fig. 33). Enfin, la perruque longue découvre entièrement les oreilles (fig. 34); lorsqu'avec ces perruques on a des noms de rois, ce sont en effet des noms de la VI^e dynastie⁶⁴.

Bien que la perruque de la statue CGC 44 découvre totalement les oreilles, je pense néanmoins — comme Mariette et Capart — que l'œuvre date de la IV^e dynastie pour les raisons suivantes :

1. L'épouse et la fille du défunt, assises à ses pieds, portent une perruque qui laisse apparaître les vrais cheveux, et ceux-ci ont la forme d'une accolade sur le front (fig. 35); la statue ne peut donc pas être de beaucoup postérieure à Mykérinus⁶⁵. C'est le critère le plus solide de tous ceux qu'on possède, puisque le seul rattaché à des noms de rois;
2. L'expression radieuse des deux dames susnommées (fig. 35)⁶⁶ fait penser à celle d'autres dames, pour lesquelles je viens de donner de nouveaux arguments en faveur de la IV^e dynastie : la dame Khent (fig. 5), l'épouse de Kaemheset (fig. 7) et l'épouse de Seneb⁶⁷;
3. Les perruques de l'épouse et de la fille du défunt sont soigneusement détaillées; c'est, à mon avis, un critère d'ancienneté qu'il faudrait suivre⁶⁸. La perruque du défunt lui-même est également très détaillée (fig. 36), comme l'est aussi, pour ce qui est des perruques masculines, la perruque d'Iti (Saqqara C 13), datée par Mariette de la seconde moitié de la IV^e dynastie⁶⁹;
4. La longueur de la perruque des dames (qui ne laisse aucun espace entre celle-ci et les épaules) (fig. 37) et le menton en l'air du défunt sont des critères que je n'ai pas encore « chiffrés », mais qui me paraissent tous deux en faveur d'une date haute.

tempes comme les précédentes ou au lieu d'avoir la face antérieure des retombées latérales arrondie, ont la face antérieure des retombées latérales plate : ainsi, CGC 168, Vienne 5953 (W. Seipel, Catalogue de l'exposition *Götter Menschen Pharaonen. 3500 Jahre ägypt. Kultur*, Hist. Mus. der Pfalz, Speyer, 1993, n° 41), Ptahshepses (Hildesheim 2144) (semble dater de la V^e dynastie), et Nekhebou (Giza G 2381) (pas antérieur à Pépi I^{er}).

Il faudrait un jour vérifier si l'évolution de la statuaire suit sur ce point celle du bas-relief (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 57-58).

64. Par ex. Gegi (cartouche de Merenrê), cf. CGC 72, 75 (L. Borchardt, *Statuen I*, pl. 17) et CGC 73 (B. Hornemann, *Types III*, pl. 693); Sebekemkhet (cartouche de Pépi II), cf. É. Drioton, J.-Ph. Lauer, « Un groupe de tombes

à Saqqara », *ASAE* 55, 1958, pl. XXVa (à gauche). La mode des oreilles semi-couvertes se prolonge néanmoins à la VI^e dynastie, cf. la statue trouvée par M. Valloggia à Balat et datée du règne de Pépi I^{er} (« Un groupe statuaire découvert dans la tombe de Pepi-Jma à Balat », *BIFAO* 89, 1989, pl. XXXIVa et p. 277) ou celle d'Ishetji (Caire JE 88575, cartouche de Pépi II).

65. *Supra*, p. 100.

66. Cf. Waley el-Dine Sameh, *Alltag im alten Ägypten*, p. 116 : « das Lächeln der Frauen... ».

67. *Encyclopédie photographique de l'art. Musée du Caire*, Paris, 1949, n° 29.

68. Voir cette précision dans les tableaux 2 à 7.

69. On peut signaler au moins un cas de perruque masculine longue à mèches détaillées qui ne soit pas antérieur à Sahourê : Nenkheftka D 47, cf. CGC 263.

Le fait qu'à la IV^e dynastie Akhi porte une perruque longue qui dégage entièrement les oreilles est donc un cas unique, mais doit être considéré comme une expérience sans lendemain. Ce genre d'expérience n'est pas rare dans l'art égyptien. Ainsi, sur la « stèle de la vie chère » composée sous Amosis ⁷⁰, la reine Ahmès Nefertari porte une perruque enveloppante alors que celle-ci ne sera véritablement à la mode que sous Thoutmosis IV ⁷¹. Dans la tombe de Tétiky (TT 15), du temps d'Amosis également, la mère du défunt a une robe qui descend sur le cou de pied, bien que cette mode ne s'installe semblablement que sous Thoutmosis IV ⁷². Enfin, sur la statue de Sennefer (CGC 42 126) ⁷³, datée du règne d'Amenhotep II, les faces latérales du siège sont ornées d'un décor qu'on ne rencontre normalement qu'à partir d'Amenhotep III — et, à ma connaissance, seulement sur les sièges royaux ⁷⁴. Bien longtemps avant qu'une mode ne s'installe, on trouve donc parfois des signes annonciateurs de celle-ci, à moins qu'il ne s'agisse du décalage entre le moment où les gens adoptent une mode et celui où on les figure. Ces « expériences sans lendemain » ne sont pas comparables à l'installation progressive d'une mode, car ce qui les caractérise, c'est le vide qui leur fait suite ⁷⁵.

Aldred considérait que la statue CGC 44 était une statue archaïsante, inspirée par celle de Djedefrê au Louvre ⁷⁶; dans un cas comme dans l'autre, il est vrai, l'épouse, assise aux pieds de son mari, enlace gentiment la jambe de celui-ci ⁷⁷. On vient de voir cependant que la statue de Akhi n'est pas un monument archaïsant, mais un monument réellement archaïque, peut-être contemporain de Djedefrê (ou de peu postérieur).

70. Cl. Vandersleyen, *Les guerres d'Amosis*, Bruxelles, 1971, pl. 1.

71. N. Cherpion, « Quelques jalons pour une histoire de la peinture thébaine », *BSFE* 110, 1987, p. 35 (cette perruque apparaît déjà au Moyen Empire, mais de manière exceptionnelle, à Beni Hassan et à Meir : P. Newberry, *Beni Hasan I*, Londres, 1893, pl. XVIII et XX; A.M. Blackman, *The Rock tombs of Meir I*, Londres, 1914, pl. II; II, 1915, pl. XV; III, 1915, pl. XIV; VI, 1953, pl. IX, X, XI, XV, XVIII, XIX).

72. N. Cherpion, *BSFE* 110, 1987, p. 35.

73. *Sennefer. Die Grabkammer des Bürgermeisters von Theben*, Mayence, 1986, p. 21.

74. Je dois ces trois exemples à Cl. Vandersleyen.

75. Sur l'un des panneaux d'Hésyrê (CGC 1428), le défunt porte une perruque courte qui dégage l'oreille comme on n'en verra plus en bas relief avant que n'apparaisse le nom de Pépi I^{er} (N. Cherpion, *Mastabas*, p. 58); donc, entre la III^e dynastie et la VI^e, il y a, dans l'existence

de ce critère, un grand vide. Néanmoins, Hésyrê ne constitue pas, à proprement parler, une expérience sans lendemain, car le détail qu'on observe sur la perruque d'Hésyrê s'observait déjà sur les stèles d'Helouan (Z. Saad, *Ceiling Stelae*, Le Caire, 1957, pl. IX, XIII, XV, XVII, XXI, XXIII); Hésyrê fournit plutôt le dernier exemple d'une mode qui ne reprendra que très longtemps après.

On peut signaler un grand vide analogue en ce qui concerne la présence, à l'avant du siège, d'une ombelle de papyrus : entre la stèle d'Imet (II^e ou III^e dyn.) (W.S. Smith, *Art and Architecture*, Boston, 1958, pl. XIII, 27b) et un petit groupe de monuments qui présentent sur leurs parois le nom de Niouserrê ou d'Isési (N. Cherpion, *Mastabas*, critère 9, p. 155), il n'y a rien ou quasiment rien (*Ijw*, PM III, p. 106).

76. Même opinion chez B. de Rachewiltz, *Kunst der Pharaonen*, pl. 41.

77. Louvre E 12627, cf. J. Vandier, *Manuel III*, pl. II, 1.

TABLEAU 1

Monuments retenus pour l'étude de la statuaire privée d'Ancien Empire

Monuments avec nom de roi

Hetepsekhemoui, Raneb et Ninetjer :

- Hetepdief, Mitrahina (PM III, 864).

Nebka :

- Akhoutaa, Saqqara (PM III, 500).

Snéfrou :

- Henka, Meidoum (PM IV, 95).
- Metjen, Saqqara LS 6 (PM III, 493-494).
- Oumtet(ka) Dahshour⁷⁸.
- Snefrounefer, Giza (PM III, 146).
- Snefrouseneb, Giza G 4240 (PM III, 125).
- Snefrouseneb, Saqqara (PM III, 724).

Chéops :

- Akhethotep, Giza G 7650 (PM III, 200).
- Hetepi, Giza D 211 (PM III, 116).
- Iabtet, Giza G 4650 (PM III, 134).
- Ikhetneb, Giza G 1206 (PM III, 57).
- Imakhoufou, Giza (PM III, 304, Caire JE 48076).
- Imakhoufou, Giza (PM III, 304, Galerie Sabauda 59 = Turin Suppl. 17135).
- Imisetkai, Giza G 4351 (PM III, 126-127).
- Iroukakhoufou, Giza LG 20-1 (PM III, 48-49).
- Katep, Saqqara (PM III, 693)⁷⁹.
- Khoufoukhaf I^{er}, Giza G 7140 (PM III, 188-190).
- Khoufoukhenoui, Giza G 2407 (PM III, 92).
- Merankhef, Giza (PM III, 278-279).
- Merykhofou, Giza (PM III, 203).
- Mosi, Giza G 2009 (PM III, 67).
- Neferenkhofou, Giza (PM III, 299).
- Ouhhaisou, Giza G 2035 (PM III, 68).
- Raramou, Giza G 2099 (PM III, 70).
- Sechathotep, Giza G 5150 (PM III, 149-105).
- Sepni, Giza (PM III, 50).
- Tepemankh, Giza D 20 (PM III, 109-110).

78. Le nom de Snéfrou ne se trouve pas sur la statue, mais celle-ci vient du temple de Snéfrou et il n'y a aucune raison de douter que le document ne soit pas contemporain du roi

(A. Fakhry, *The Monuments of Sneferu at Dahshur* II / 2, 1961, pl. XLIII, XLIV).

79. Cf. N. Cherpion, *Mastabas*, p. 225, n. 374.

Djedefrê :

- Meresankh, Gîza G 7530 (PM III, 197-199).
- Sechemnefer I^{er}, Gîza G 4940 (PM III, 142).
- Seneb, Gîza (PM III, 101-103).

Chéphren :

- Inkaf, Gîza (PM III, 248).
- Iteti, Gîza G 7391 (PM III, 193).
- Kadoua, Gîza (PM III, 244-245).
- Nisoutnefer, Gîza G 4970 (PM III, 143-144).

Mycérinus :

- Ankhoudjès, Gîza (PM III, 298).
- Khoufouankh, Gîza G 4520 (PM III, 129-130).
- Khouta, Gîza (PM III, 279).
- Neferherenptah / Fefi, Gîza (PM III, 253).
- Penmerou, Gîza G 2197 (PM III, 82).
- Sekhemankhptah, Gîza (PM III, 272).

Chepseskaf :

- Chepseskafankh, Gîza (PM III, 175).

Ouserkaf :

- Nikaankh, Tehna n° 13 (PM IV, 131).
- Ptahhotep, Saqqara D 51 (PM III, 581-582).

Sahourê :

- Atjema, Saqqara (PM III, 722).
- Nenkhefетка, Saqqara D 47 (PM III, 580-581).
- Ouserkafankh, Gîza (PM III, 344).
- Ti, Saqqara C 15 (PM III, 450).

Neferirkarê :

- Kakaiankh, Gîza (PM III, 250-251).
- Neferirtenef, Saqqara D 55 (PM III, 583-584).
- Niankhrê, Saqqara (PM III, 723).
- Ourirenptah, Saqqara (PM III, 699-700).
- Ourirni, Saqqara D 20 (PM III, 478).
- Ourkhouou, Gîza LG 95 (PM III, 254-255).

Neferefrê :

- Dag, Gîza (PM III, 271).
- Neferefrê-ankh, Saqqara D 58 (PM III, 585).
- Oupemnefert, Gîza (PM III, 281).

Niouserrê :

- Kaemnefert, Saqqara D 23 (PM III, 467-468).
- Kaemsenou, Saqqara (PM III, 541).
- Kahif, Saqqara (PM III, 722).
- Kednefer, Gîza G 1151 (PM III, 56).

- Neferbaouptah, Gîza G 6010 (PM III, 169).
- Nikarê, Saqqara (PM III, 696-697).
- Nimaatrê, Gîza (PM III, 282-284).
- Nimaatsed, Saqqara (PM III, 584).
- Ti, Saqqara D 22 (PM III, 468-478).

Ounas :

- Metjetji, Saqqara (PM III, 646-648).
- Senedjemib Mehy, Gîza G 2378 (PM III, 87-89).
- Tepemankh, Saqqara D 10 (PM III, 483).

Téti :

- Mererouka, Saqqara (PM III, 525-534).
- Nefersechemptah, Saqqara (PM III, 515-516).

Pépi I^{er} :

- Imameryrê, Saqqara M XIII (PM III, 683).
- Khentika Ikhekhi, Saqqara (PM III, 508-511).
- Meryrê-haishtef, Sedment (PM IV, 115).
- Nekhebou, Gîza G 2381 (PM III, 89- 91)⁸⁰.
- Niankhpepi le Noir, Meir A 1 (PM IV, 247).
- Niankhpepi, Saqqara (PM III, 630-631).
- Qar, Gîza G 7101 (PM III, 184).

Merenrê :

- Gegi, Saqqara (PM III, 691).

Pépi II :

- Anou, Saqqara (PM III, 685).
- Ishetji, Saqqara (PM III, 609-610).
- Sebekemkhent, Saqqara (PM III, 610-611).

Pépi (lequel?)

- Pepiankhhorib, Meir D 2 (PM IV, 254)⁸¹.

Monuments pouvant être datés grâce aux bas-reliefs qui les décorent
(dans la liste qui suit, je ne propose de datation que pour les monuments
concernés par les détails de coiffures étudiés).

- Anonyme, Saqqara N IV (PM III, 677).
- Akhethotep, Saqqara PM III, 638 (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Akhmerynesout, Gîza G 2184 (PM III, 80-81).

80. En grande partie inédit.

81. PM IV, p. 254 suggère que le roi cité est Pépi II parce que le défunt s'appelle aussi Neferka. La statue, aujourd'hui à Mellaoui, n'est

pas mentionnée par Porter et Moss, mais par Hishmat Messiha, Mohammed A. Elhitta, *Mallawi Antiquities Museum. A Brief Description*, Le Caire, 1979, n° 565, p. 23, pl. XXVI.

- Enfants de Ptahchepsès, Abousir (PM III, 342).
- Hesi, Gîza (PM III, 286).
- Houti, Saqqara B 9 (PM III, 489) (ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê, cf. Cherpion, *Mastabas*, p. 111-112).
- Imby, Gîza (PM III, 284-285) (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Iroukaptah, Saqqara (PM III, 639) (« Néferirkarê / Niouserrê »).
- Iteti Ankhiris, Saqqara D 63 (PM III, 598) (ne peut être de beaucoup postérieur à Isési).
- Itjef, Gîza (PM III, 216-217) (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê à cause de l'expression du sentiment conjugal, cf. Cherpion, « Sentiment conjugal et figuration à l'Ancien Empire », in *SDAIK* 28, 1995, p. 33).
- Itjou, Gîza (PM III, 103) (ne peut être de beaucoup postérieur à Chéops, cf. Cherpion, *Mastabas*, p. 92 et *ead.*, *SDAIK* 28, 1995, p. 33).
- Kaemheset, Saqqara (PM III, 542) (ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê, cf. Cherpion, *Mastabas*, p. 112-115).
- Kaemnefert, Gîza (PM III, 263-264) (pas éloigné du règne de Mycérinus).
- Kahersetef, Gîza (PM III, 262) (ne peut être de beaucoup postérieur à Isési).
- Kanefer, Gîza G 1203 (PM III, 57).
- Khounira, Gîza MQ 1 (PM III, 293-294).
- Mededi, Gîza G 3093 (PM III, 98) (ne peut être de beaucoup postérieur à Sahourê, mais pourrait bien dater de la IV^e dynastie).
- Mersouankh, Gîza (PM III, 269-270) (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Mertiotef, Gîza G 4140 (PM III, 124).
- Merynesout, Gîza G 1301 (PM III, 61) (IV^e dynastie).
- Minnefer, Gîza G 2427 (PM III, 94) (probablement pas postérieur à Niouserrê).
- Nefer, Gîza G 2110 (PM III, 72).
- Nefertiabet, Gîza G 1225 (PM III, 59) (ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Netjernefer, Saqqara (PM III, 736) (très probablement IV^e dynastie).
- Niankhrê, Saqqara F 1 (PM III, 586) (« Sahourê / Néferirkarê »).
- Nikaankh, Tehna sans n° (PM III, IV, 131) (probablement fin IV^e dynastie).
- Nikaoukhnoum, Gîza (PM III, 119) (« Sahourê / Niouserrê » ou un peu plus tôt).
- Nioudjaptah, Gîza (PM III, 62-63) (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Ouser, Gîza (PM III, 121) (ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê, mais pourrait dater de la IV^e dynastie).
- Rahotep, Meidoum (PM IV, 90) (ne peut être de beaucoup postérieur à Chéops).
- Senenou, Gîza D 201 (PM III, 115-116) (ne peut être de beaucoup postérieur à Isési, mais pourrait être plus ancien).

TABLEAU 2

Perruque féminine : cheveux « en accolade » (fig. 2-9)*Statues provenant de monuments avec nom de roi*

Chéops :

- Iabet (Hildesheim 2 384).
- Katep (BM 1181; mèches détaillées).
- Ikhetneb (Berkeley 6.19775).
- Mosi (Caire JE 38670; mèches détaillées).
- Neferihii < mast. de Sepni (Abou Bakr, *Giza 1949-1950*, pl. XXI-XXII).

Djedefrê :

- Seneb (Caire JE 51280).
- Meresankh (Boston 30.1461; mèches détaillées).

Chéphren :

- Khent (Vienne 7 507; mèches détaillées).

Mycérinus :

- Neferherenptah / Fefi (Caire JE 87806-87807; mèches détaillées).
- l'épouse du roi (Boston 11.1738).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Nefert (mastaba de Rahotep; CGC 4; mèches détaillées; ne peut être de beaucoup postérieur à Chéops).
- Kaemheset (Caire JE 44173; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Memi-sabou (MMA 48.111, mèches détaillées), Zeran (Berkeley 6-19802, mèches détaillées), Ouashka (CGC 100, mèches détaillées), Ninfertmin (BM 65 430, mèches détaillées), Akhi (CGC 44, mèches détaillées), Meri (Caire JE 49691, aujourd'hui au musée de l'aéroport du Caire), BM 24619, Hekenou (CGC 53), Nikaankh, Tehna, sans numéro (cliché IFAO 76-463), Louvre A 44, Nefou (Boston 31.777), Neferhotep B 12 (CGC 89)⁸², Caire CGC 1265, Caire JE 38361, Berlin 4/178 < Giza G 1225.

82. Les critères fournis par les bas-reliefs sont insuffisants pour dater le monument.

TABLEAU 3

Perruque féminine : cheveux rendus par des lignes horizontales sur le front (fig. 10)*Statues provenant de monuments avec nom de roi*

Chéops :

- Imakhoufou (Galerie Sabauda 59 = Turin Suppl. 17135).

Neferirkarê :

- Neferirtenef (CGC 21).

Neferefrê :

- Dag (Hassan, *Gîza* II, pl. 18; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque sans vrais cheveux).
- Oupemnefert (c'est vrai pour une seule statue — JE 72215 — sur les quatre; par ailleurs, on trouve dans cette tombe quatre rendus de cheveux différents, mais jamais l'accolade).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Nefertiabet (Munich, cat. 29; mèches détaillées; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Mersouankh (Hassan, *Gîza* I, pl. LXXIV; dans la même tombe, on trouve trois autres systèmes, mais jamais l'accolade; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Vienne 9999 (H. Satzinger, *Das Kunsthistorische Museum in Wien = Antike Welt*, Sondernummer 1994, p. 118; mèches détaillées), CGC 134, Chigaco 2036, Brooklyn 37.17 E, Meresankh (Louvre E 15592), Pepi (Hildesheim 17 < Gîza D 23), Chepsi (CGC 22).

TABLEAU 4

Perruque féminine : cheveux rendus par des lignes horizontales et une rangée de bouclettes (fig. 11)

Statues provenant de monuments avec nom de roi

Neferefrê :

- Oupemnefert (vaut pour une seule des quatre statues de Meresankh, JE 72214; dans la même tombe existent quatre systèmes différents, mais jamais l'accolade).

Niouserrê :

- Nikaourê (Brooklyn 49.215).
- tête trouvée dans les débris du temple de ce roi (Borchardt, *Niouserrê*, Abb. 80, p. 99 = Berlin 16699).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Akhetotep (*ASAE* 55, 1958, pl. XI, XVII; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Mersouankh (Hassan, *Giza* I, pl. LXXIV; dans la même tombe, on trouve trois autres systèmes, mais jamais l'accolade; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Hildsheim 44 (mèches détaillées), Ptahkhenou (Boston 06.1876, mèches détaillées), Sekhemka (Louvre A 102), Kansas City 61.8 (prov. inconnue).

TABLEAU 5

Perruque féminine : cheveux en « damier » (fig. 12)*Statues provenant de monuments avec nom de roi*

Neferefrê :

- Oupemnefert (Hassan, *Giza* II, pl. LXVIII; vaut pour une seule des quatre statues de Meresankh, JE 72217; dans la même tombe, on trouve quatre systèmes différents, mais jamais l'accolade).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Mersouankh (Hassan, *Giza* I, pl. LXXV; dans la même tombe, on trouve trois autres systèmes, mais jamais l'accolade; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Nikaounebti (CGC 82, mèches détaillées), Hetephernefert (Caire JE 35204, mèches détaillées), Caire JE 35565 (mèches détaillées), Hildesheim 3181, l'épouse de Mitry (MMA 26.2.3).

TABLEAU 6

Perruque féminine : cheveux rendus par des lignes verticales sur le front (fig. 13)*Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés*

- Mersouankh (Hassan, *Giza* I, pl. LXXI; dans la même tombe, on trouve trois autres systèmes, mais jamais l'accolade; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Meritites (Leyde D 125), Sekedkaou (Caire CGC 101).

TABLEAU 7

Perruque féminine : pas de cheveux naturels*Statues provenant de monuments avec nom de roi*

Chéops :

- Mosi (Boston 06.1885).

Djedefrê :

- l'épouse du roi (Louvre E 12627).

Mycérinus :

- Ankhoudjès (Louvre E 25368).

Sahourê :

- Ouserkafankh (Caire JE 35746).

Neferefrê :

- Oupemnefert (vaut pour une seule des 4 statues de Meresankh, JE 72216; dans la même tombe, on trouve trois autres systèmes, mais jamais l'accolade).
- Dag (Hassan, *Giza* II, pl. 18 en bas; vaut pour une seule statue dans la tombe!).

Pépi II :

- la mère du roi, Ankhnesmeryrê (Brooklyn 39.119; par traditionalisme?)

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Itjef (Vienne 8410; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Mersouankh (Caire JE 66619 = Saleh et Sourouzian, *Catalogue officiel. Musée du Caire*, n° 50; vaut pour une seule statue dans la tombe; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Nesa (Louvre A 38, mèches détaillées), Bruxelles E 752 (mèches détaillées), la princesse Rededj (Turin 3065, mèches détaillées), Louvre E 25368 (mèches détaillées), l'épouse de Demedj (MMA 51.37, mèches détaillées), Vienne 8019 (mèches détaillées), l'« épouse » de Kaaper (CGC 33), Hildesheim 418 < Giza D 61, Louvre N 2293, l'épouse de Kapouptah (Vienne 7444), Meresankh (CGC 50).

TABLEAU 8

Perruque masculine courte et bouclée, descendant bas sur la nuque (fig. 16-17).

Statues provenant de monuments avec nom de roi

Rois de la II^e dyn. :

— Hetepdief (CGC 1).

Snéfrou :

— Metjen (Berlin-Ouest 1106).

Chéops :

— Imakhoufou (Galerie Sabauda 59 = Turin Suppl. 17135).

— Khoufouseneb < mast. de Ouhhaisou (Caire JE 38671).

— Katep (BM 1181).

— Mosi (Boston 06.1885).

— Imakhoufou (Caire JE 48076).

— Ikhetneb (Berkeley 6.19775).

— Tepemankh D 20 (Caire JE 37826; dans la même tombe, une autre statue a la nuque dégagée; c'est donc un monument de transition).

Chéphren :

— Nisoutnefer (Hildesheim 2143).

— Iteti (Turin Suppl. 1876).

Mycérinus :

— Ankhoudjès (Louvre E 25368).

— Penmerou (Boston 12.1484).

— Sekhemankhptah (Hassan, *Gîza* II, pl. 14).

Ouserkaf :

— Nikaankh, Tehna n° 13 (cliché IFAO 76-509, 510-512).

Neferirkarê :

— Kakaiankh (Hassan, *Gîza* VI / 3, pl. XIII; dans la même tombe, une autre statue a la nuque dégagée; c'est donc un monument de transition).

Neferefrê :

— Neferefrê-ankh (CGC 87).

— Dag (Hassan, *Gîza* II, pl. 20).

Niouserrê :

— Kednefer (Berkeley 6.19806).

— Nikarê (Cleveland 64.90; rem. : cette statue, dont la tête est scellée au corps, est infiniment plus archaïque que les deux autres provenant de la même tombe).

— Nimaatsed (CGC 58 et 88).

Pépi I^{er} :

- Niankhpepi (Hassan, *Niankhpepi*, pl. XI; la statue, qui a la tête dans les épaules, fait très archaïque, mais le visage est bien typique de la VI^e dyn. : reprise d'une mode ou retour accidentel au passé?).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Iaib < mast. d'Itjou (Leipzig 3694; ne peut être de beaucoup postérieur à Chéops).
- Houti (CGC 64; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Kaemheset (Caire JE 44173 et 44174; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Merynesout (Caire JE 37713; IV^e dynastie).
- Ouser (Junker, *Gîza* VI, pl. 17; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê, mais pourrait dater de la IV^e dynastie).
- Itjef (Vienne 8410; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Mersouankh (Hassan, *Gîza* I, pl. LXXII, LXXIII; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Nioudjaptah (Abou Bakr, *Gîza 1949-1950*, pl. LIX, fig. 95E; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Iteti Ankhiris (CGC 57190; ne peut être de beaucoup postérieur à Isési, mais pourrait être plus ancien).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Memi-sabou (MMA 48.111), CGC 132, Caire JE 38672 (< Gîza G 2036), Memi (Leipzig 2560), le nain Perenankh (*MDAIK* 47, 1991, pl. 13), Ptahchepsès (Vienne 7499, Caire JE 43961 et Hildesheim 2141), Boston 12.1488 < Gîza G 1501, Iykaou (CGC 27), Brooklyn 37.17E et 37.20E, Leyde D 96, Munich 24, Boston 21.352, Ipi (Munich 33), Sepa (Louvre A 36 et 37), Brooklyn 67.5.1, Pehernefer (Louvre A 107), Niankhkrê (Caire JE 53150), Kapouptah (Vienne 7444), Raherka (Louvre E 15592)⁸³, Sekhemka (Louvre A 102 et 104), Leyde D 20, Pepi (Hildesheim 17 < Gîza D 23), Nenkefetka (BM 33), Neferhotep B 12 (CGC 89)⁸⁴, CGC 202 (prov. inconnue).

83. Ce critère constitue donc un argument de plus en faveur de la datation « IV^e dynastie » que j'ai proposée dans *SDAIK* 28, 1994, p. 36-37.

84. Les critères fournis par le bas-relief sont insuffisants pour dater le monument.

TABLEAU 9

Perruque masculine courte et bouclée, dégageant la nuque (fig. 18).*Statues provenant de monuments avec nom de roi*

Chéops :

- Sepni (Abou Bakr, *Giza 1949-1950*, pl. XX; la statue a la tête dans les épaules et fait très archaïque).
- Iroukakhoufou (*Orientalia* N.S. 21, 1952, pl. XXXIX).
- Hetepi (Hildesheim 1574).
- Tepemankh D 20 (Hildesheim 12; nuque peu dégagée; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque qui descend bas sur la nuque; c'est donc un monument de transition).

Mycérinus :

- Neferherenptah / Fefi (Caire JE 87804-87805).

Sahourê :

- Atjema (CGC 99; perruque anormale parce qu'elle dégage les oreilles et colle à la tête comme un bonnet de bain).
- Nenkhefetka D 47 (CGC 31; nuque peu dégagée).

Neferirkarê :

- Neferirtenef (CGC 21; nuque peu dégagée).
- Niankhrê (CGC 55).
- Kakaiankh (Hassan, *Giza* VI / 3, pl. X; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque qui descend bas sur la nuque; c'est donc un monument de transition).

Niouserrê :

- Kadoua (Hassan, *Giza* VI / 3, pl. LII).
- Neferbaouptah (P. der Manuelian, *Mélanges K. Baer*, 1994, fig. 4.15).
- Nikarê (Brooklyn 49.215; par opposition à Cleveland 49.215).

Ounas :

- Tepemankh D 10 (CGC 154).
- Metjetji (Boston 47.1455, Brooklyn 50.77 et 53.222).
- Senedjemib Mehy (Boston 13.3466).

Téti :

- Mererouka (niche au fond du mastaba).

Pépi I^{er} :

- Métyrê-haishtef (Caire JE 46992, BM 55722 et Copenhague AEIN 1560).
- Niankhpépi le Noir (CGC 60).

Pépi II :

- Ishetji (*ASAE* 55, 1958, pl. VIII).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Netjernefer (CGC 1447; très probablement IV^e dyn.).
- Nikaankh, Tehna, sans n° (clichés IFAO 76-463, 464, 471, 472; probablement fin IV^e dynastie — Rem. : retombées latérales comme celles de la perruque de Fefi, sous Mycérinus).
- Mededi (Caire JE 46494; ne peut être de beaucoup postérieur à Sahourê, mais pourrait dater de la IV^e dynastie).
- Niankhrê F 1 (CGC 62; « Sahourê / Neferirkarê »).
- Nikaoukhnoum (Leipzig 3155; « Sahourê / Niouserrê » ou un peu plus tôt).
- Iroukaptah (B. De Rachewiltz, *The Rock Tomb of Irw-k³-Pth*, pl. XI et autres; « Neferirkarê / Niouserrê »).
- Minnefer (Cleveland 48.420; probablement pas postérieur à Niouserrê).
- Imby (Hassan, *Giza I*, pl. LVII; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Kai (Louvre A 106; nuque peu dégagée), Memi (Hildesheim 2; nuque peu dégagée), CGC 35 (nuque très peu dégagée), Raour (CGC 29), Louvre A 45, CGC 32, Ouashka (CGC 100), Chicago 2036, Pehernefert (Berlin 10858), Vienne 8019, Sekhemka (Louvre A 103), Heti (Hildesheim 2407), Pehernefer (Louvre A 107), CGC 24 (prov. inconnue), CGC 209 (prov. inconnue).

TABLEAU 10

Perruque masculine courte et bouclée :

le passage entre la partie supérieure de la perruque et les retombées latérales se fait par une courbe continue, sans creux sur la tempe (fig. 12-20).

Statues provenant de monuments avec nom de roi

Rois de la II^e dynastie :

— Hetepdief (CGC 1).

Snéfrou :

— Metjen (Berlin-Ouest 1106).

Chéops :

— Katep (BM 1181).

— Mosi (Boston 06.1885).

— Iroukakhoufou (*Orientalia* N.S. 21, 1952, pl. XXXIX).

— Sepni (Abou Bakr, *Gîza 1949-1950*, pl. XX).

Chéphren :

— Nisoutnefer (Hildesheim 2143).

— Iteti (Turin Suppl. 1876).

Mycérinus :

— Penmerou (Boston 12.1484).

— Neferherentah / Fefi (Caire JE 87805).

Ouserkaf :

— Nikaankh, Tehna 13 (clichés IFAO 76-509, 510, 511, 512).

Sahourê :

— Atjema (CGC 99).

— Nenkhefetka D 47 (CGC 31).

Neferefrê :

— Dag (Hassan, *Gîza* II, pl. 20; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque avec angle; c'est donc un monument de transition).

Niouserrê :

— Nimaatsed (CGC 88).

— Neferbaouptah *Gîza* G 6010 (P. der Manuelian, *Mélanges K. Baer*, 1994, fig. 4.15).

— Kadoua (Hassan, *Gîza* VI, 3, pl. LII).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Kaemheset (Caire JE 44173 et 44174; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Houti (CGC 64; ne peut être de beaucoup postérieur à Djedefrê).
- Merynesout (Caire JE 37713; IV^e dynastie).
- Netjernefer (CGC 1447; très probablement IV^e dyn.).
- Nikaankh, Tehna, sans n° (clichés IFAO 76-464, 471, 472; probablement fin IV^e dynastie).
- Mededi (Caire JE 46494; ne peut être de beaucoup postérieur à Sahourê, mais pourrait dater de la IV^e dynastie).
- Nikaoukhnoum (Leipzig 3155; « Sahourê / Niouserrê » ou un peu plus tôt).
- Minnefer (Cleveland 48.420; probablement pas postérieur à Niouserrê).
- Akhethotep (*ASAE* 55, pl. XII à XIV; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque avec un angle; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Mersouankh (Hassan, *Gîza* I, pl. LXXIII; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Imby (Hassan, *Gîza* I, pl. LVII; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Hildesheim 2973, CGC 32, Neferihii (Hildesheim 13 < Gîza D 208), Iykaou < Saqq. D 36 (CGC 106)⁸⁵, Memi-sabou (MMA 48.111)⁸⁶, Raour (CGC 29), Memi (Hildesheim 2), Heti (Hildesheim 2407), Boston 12.488 < Gîza G 1501, Ouashka (CGC 100), Kai (Louvre A 106), Perenankh (*MDAIK* 47, 1991, pl. 13), Sepa (Louvre A 36 et 37), Brooklyn 67.5.1, Kapouptah (Vienne 7444), Raherka (Louvre E 15592), Neferhotep B 12 (CGC 89)⁸⁷, CGC 24 (prov. inconnue).

85. Les reliefs de cette tombe sont inédits.

86. Ce critère est donc un argument de plus en faveur de la datation IV^e dynastie que j'ai

proposée dans *SDAIK* 28, 1994, p. 52.

87. Les critères fournis par les bas-reliefs sont insuffisants pour dater le monument.

TABLEAU 11

Perruque masculine courte et bouclée :

le passage entre la partie supérieure et les retombées latérales se fait par un angle (fig. 21-23).

Statues provenant de monuments avec nom de roi

Chéops :

- Imakhoufou (Galerie Sabauda 59 = Turin Suppl. 17135; angle peu marqué).
- Tepemankh D 20 (Hildesheim 12; angle peu marqué; dans la même tombe, on trouve aussi une perruque sans angle; c'est donc un monument de transition).
- Khoufoukhenoui (Boston 37.638).
- Khoufouseneb < mast. d'Ouhhaisou (Caire JE 38671).

Neferirkarê :

- Neferirtenef (CGC 21).

Neferefrê :

- Dag (Hassan, *Giza* II, pl. 18 en haut — angle peu marqué — et pl. 19 — angle très net —).

Niouserrê :

- Kaemsenou (MMA 26.9.2; angle peu marqué).
- Ti (CGC 20; les faces antérieures des retombées latérales ne sont pas sculptées).

Ounas :

- Senedjemib Mehi (Boston 13.3466; « reste d'un angle »; c'est donc la fin de l'évolution).

Téti :

- Mererouka (niche au fond du mastaba; angle plus marqué que sur la statue de Senedjemib!).

Pépi I^{er} :

- Niankhpepi (Hassan, *Niankhpepi*, pl. XI).

Pépi II :

- Ishetji (*ASAE* 55, pl. VIII = Caire JE 88576).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Kaemnefert (Hassan, *Giza* II, pl. 37-39; angle peu marqué d'un côté, de l'autre, creux sur la tempe, cf. tableau 12; vraisemblablement sous Mycérinus).
- Niankhre F 1 (CGC 62; « Sahourê / Neferirkarê »).
- Mersouankh (Hassan, *Giza* I, pl. LXX, LXXII — angle peu marqué —, pl. LXXV — angle très net; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê); dans la même tombe, perruque avec creux sur la tempe, cf. tableau 12.

- Akhethotep (*ASAE* 55, pl. IX; dans la même tombe, on trouve aussi des perruques sans angle; c'est donc un monument de transition; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Nioudjaptah (Abou Bakr, *Gîza 1949-1950*), pl. LIX (angle peu marqué; dans la même tombe, on trouve aussi des perruques sans angle; c'est donc un monument de transition; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Itjef (Hildesheim 3183; angle peu marqué; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).
- Iteti Ankhiris (CGC 57190; angle d'un côté de la perruque, creux sur la tempe — cf. tableau 12 — de l'autre; ne peut être de beaucoup postérieur à Isési, mais pourrait être plus ancien).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer: Hildesheim 1 (angle peu marqué), Forman, *Art égyptien*, n° 33 (angle peu marqué), Rmaat (Hildesheim 420; angle peu marqué), Munich 24 (angle peu marqué), Chicago 2036 (angle peu marqué), MMA 51.37 (angle peu marqué), Nenkhefeka BM 33 (angle peu marqué), Chepsi (CGC 22; angle peu marqué), Hildesheim 2972, Sekhemka (Louvre A 102), Pepi (Hildesheim 17 < Gîza D 23), Louvre A 45, Ptahchepsès (Caire JE 43961, Vienne 7499, Hildesheim 2141)⁸⁸, Iykaou (CGC 27), CGC 35, Ptahkhenou (Boston 06.1876), Louvre A 103, CGC 267, CGC 209 (prov. inconnue), Kaikherptah (CGC 267), Hildesheim 16, Leyde AST 12, CGC 133, CGC 165, Brooklyn 31.17E et 37.20E.

88. Les bas-reliefs de cette tombe sont inédits.

TABLEAU 12

Perruque masculine courte et bouclée :

**le passage entre la partie supérieure et les retombées latérales se fait par une courbe continue;
on note un creux au niveau de la tempe (fig. 29-30).**

Statues provenant de monuments avec nom de roi

Chéops :

- Imakhoufou (Caire JE 48076).
- Mosi (Caire JE 38670 et Boston 06.1885).
- Ikhetneb (Berkeley 6.19775).

Mycérinus :

- Ankhoudjès (Louvre E 25368).

Sahourê :

- Ouserkafankh (Caire JE 35746).

Neferirkarê :

- Kakaiankh (Hassan, *Giza* VI, 3, pl. X-XI).

Neferefrê :

- Neferefrê-ankh (CGC 87).

Niouserrê :

- Kednefer (Berkeley 6.19806).
- Nimaatsed (CGC 58).

Ounas :

- Tepemankh D 10 (CGC 154).
- Metjetji (Brooklyn 53.222 et 50.77, mais pas Boston 47.1455).

Pépi I^{er} :

- Méryrê-haishtef (BM 57722; les retombées latérales ont très peu d'épaisseur).

Statues provenant de monuments dont les reliefs peuvent être datés

- Iaib < tombe d'Itjou (Leipzig 3694; ne peut être de beaucoup postérieur à Chéops).
- Iroukaptah (B. De Rachelwiltz, *The Rock Tomb of Irw-k³-Pth*, pl. XI, etc.; « Néferirkarê / Niouserrê »).
- Mersouankh (Hassan, *Giza* I, pl. LXXVI; dans la même tombe, on trouve aussi les deux autres systèmes; c'est donc un monument de transition; ne peut être de beaucoup postérieur à Niouserrê).

- Iteti Ankhiris (CGC 57190; d'un côté de la perruque, creux sur la tempe, de l'autre, un angle; ne peut être de beaucoup postérieur à Isési, mais pourrait être plus ancien).

Parmi les exemples sans repère de datation, on peut citer : Pehernefert (Berlin 10858), Weteth-hotep (Hassan, *Gîza* II, pl. I), Niankhrê (Caire JE 53150), Pehernefer (Louvre A 107), Kheseft (Caire JE 38672 < Gîza G 2036), Leyde AST 31, Vienne 8019, Irkaptah (Hildesheim 417 < Giza D 61), Ipi (Munich Cat. 33 = *ÄS* 1600), CGC 132; N. Kanawati, *A Mountain speaks*, Sydney, 1988, p. 80.



Fig. 2. Nefert, Caire CG 4
(photo J.-F. Gout, IFAO).

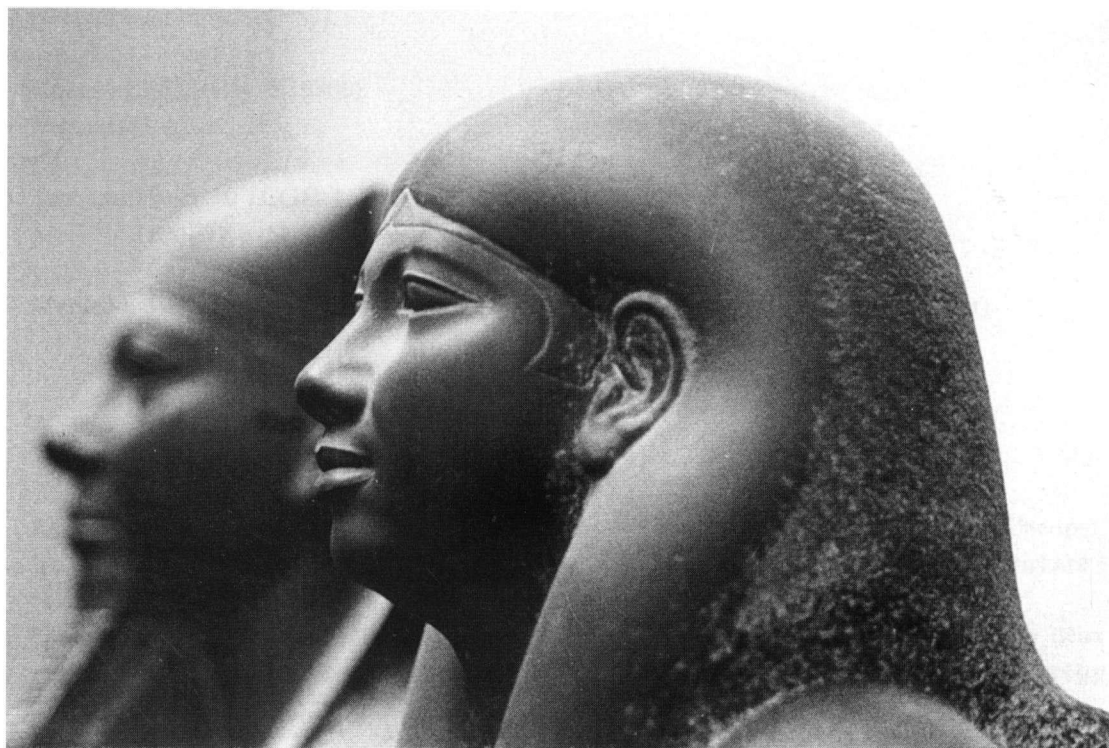


Fig. 3. L'épouse de Mycérinus, Boston 11.738 (photo Cl. Vandersleyen).

Fig. 4. Nefertmin, BM 65430
(photo Cl. Vandersleyen).

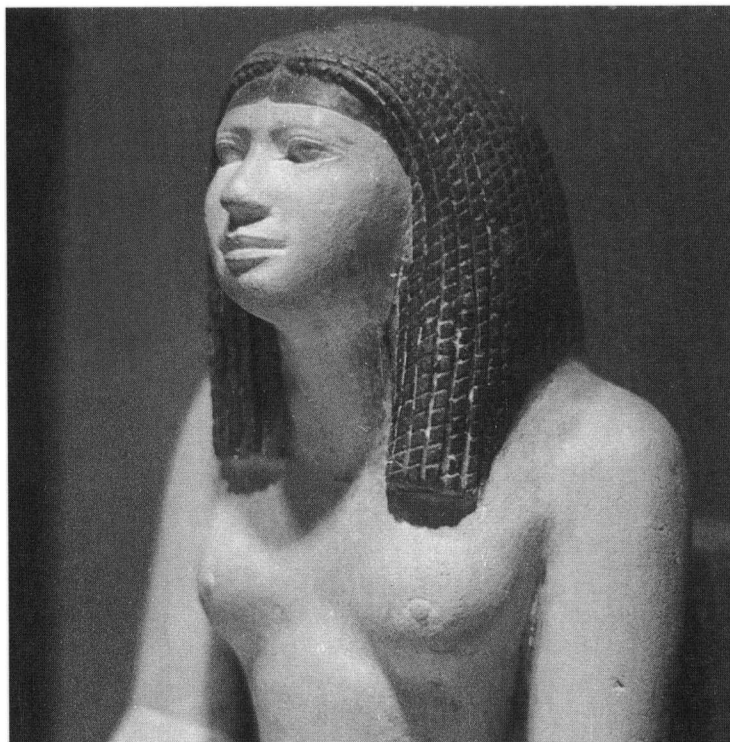


Fig. 5. Khent, Vienne 7507 (photo Cl. Vandersleyen).



Fig. 6. Memi-sabou et sa femme, MMA 48.111
(photo du musée).

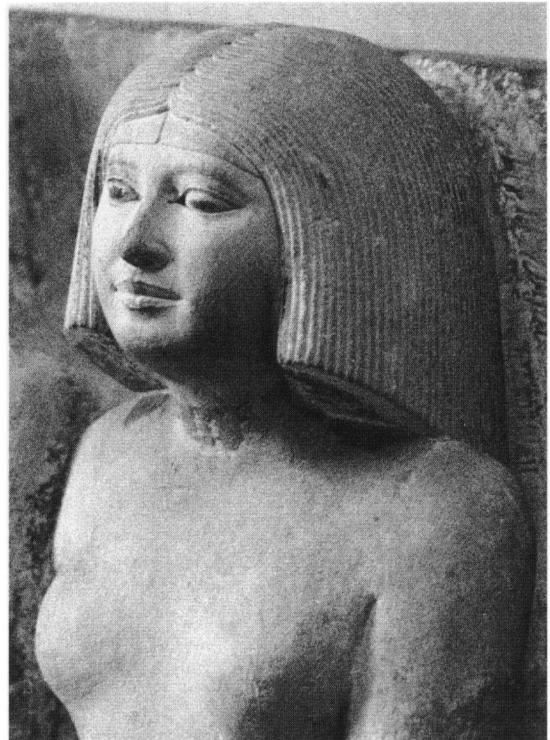


Fig. 7.
L'épouse de Kaemheset,
Caire JE 44173 (cliché de l'auteur).

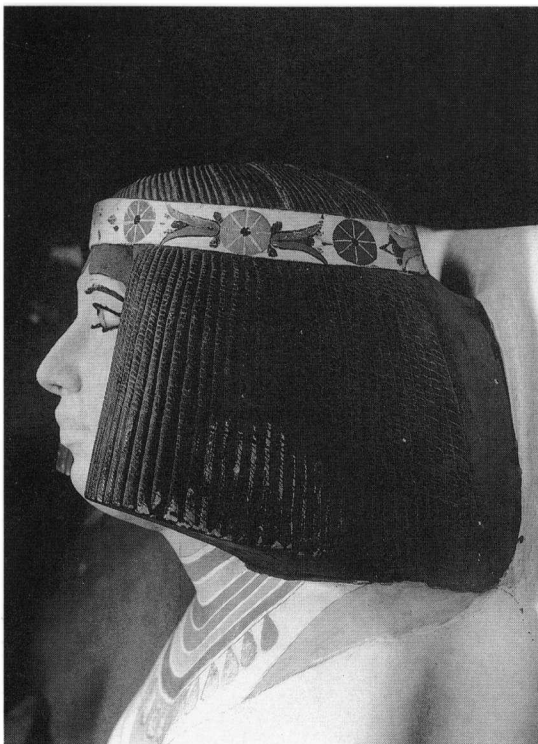


Fig. 8. Nefert, Caire CG 4 (cliché J.-F. Gout, IFAO).

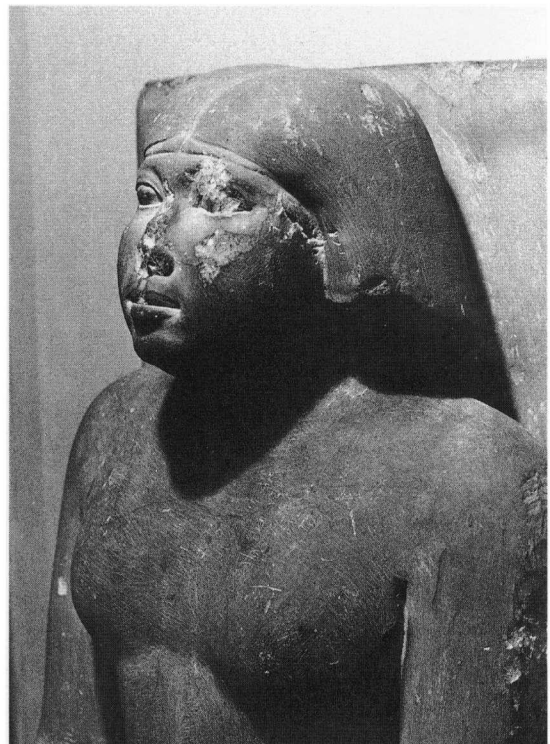


Fig. 9. Hekenou, Caire CG 53 (photo Cl. Vandersleyen).

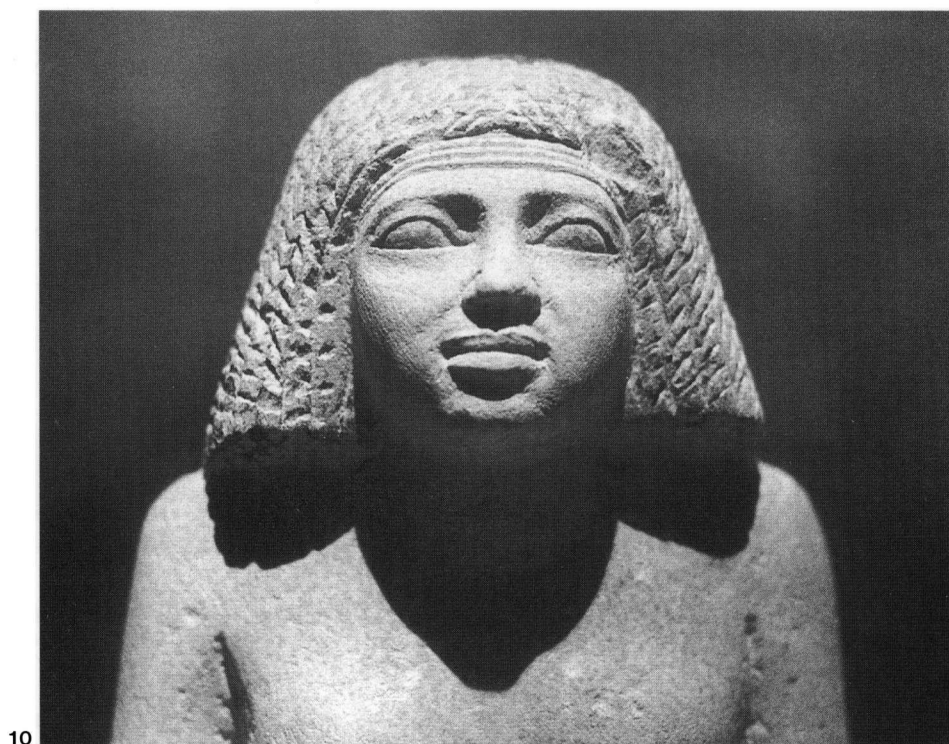


Fig. 10. Nefertabet, Munich 29 (photo Cl. Vandersleyen).

Fig. 11. Ity, épouse de Sekhemka, Louvre A 102 (photo Ch. Larrieu/La Licorne - musée du Louvre).

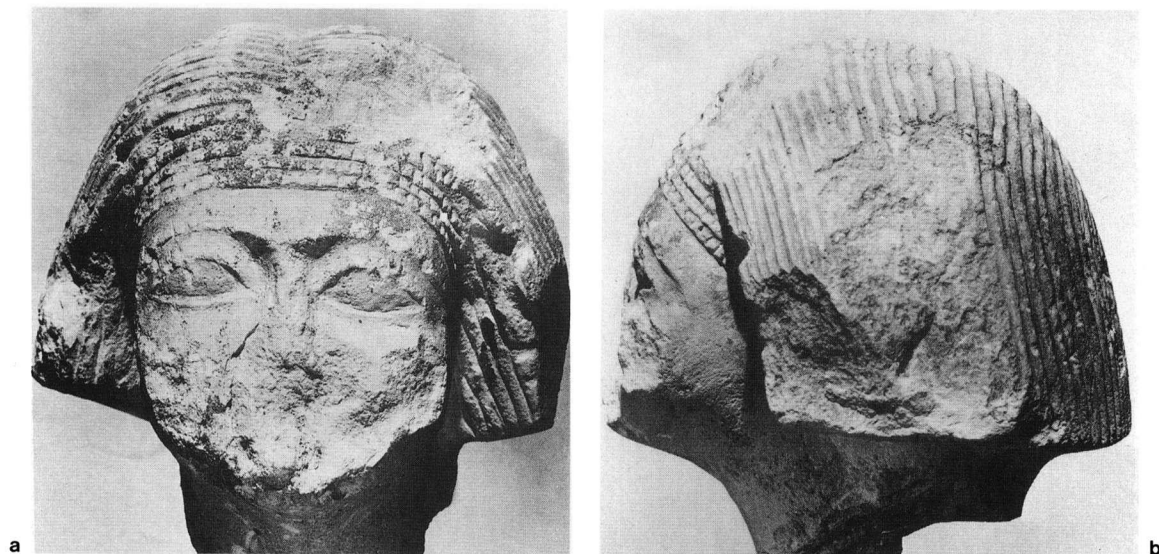


Fig. 12 a-b. Hildesheim 3181

(d'après E. Martin-Pardéy, *Plastik des Alten Reiches*, Teil 2 [CAA Hildesheim, Lieferung 4], Mayence, 1978, p. 110, 112).

Fig. 13. Meritites, Leyde D 125 (J. Capart, *Recueil de monuments égyptiens* I, Bruxelles, 1902, pl. I).



Fig. 14. La princesse Rededj, Turin Inv. 3065 (Scamuzzi, *Egyptian Art in the Eg. Museum of Turin*, 1964, pl. X).

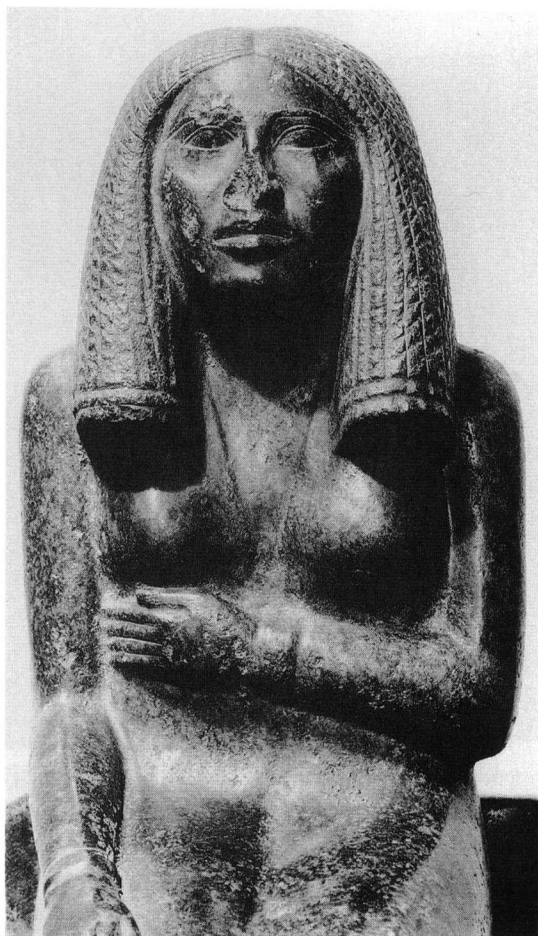


Fig. 15.

L'« épouse » de Kaaper, Caire CG 33
(cliché J.-F. Gout, IFAO).

**Fig. 16.**

Per-en-ankh (magasins de Giza ;
d'après Z. Hawass, *MDA/K* 47, 1991, pl. 13c).

**Fig. 17.**

Kaemheset, Caire JE 44174 (cliché J.-F. Gout, IFAO).



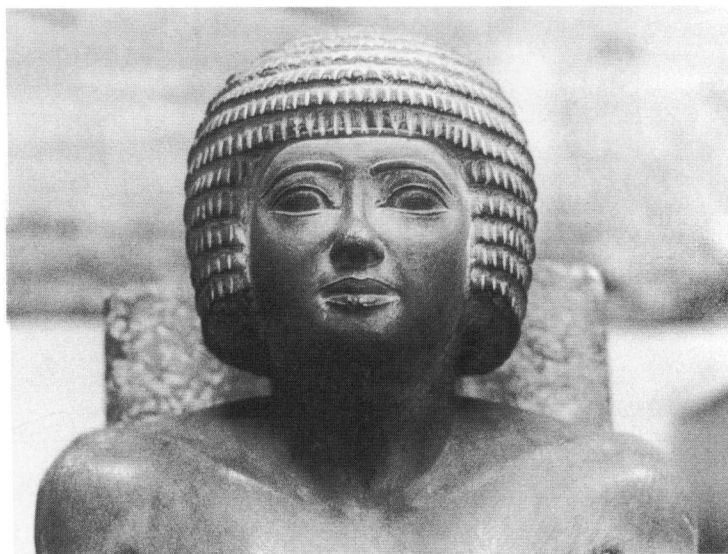


Fig. 18 a. Kaaper, Caire CG 32 (photo du musée). — **b.** Raour, Caire CG 29 (cliché de l'auteur).

Fig. 19. Hetepdief, Caire CG 1 (cliché J.-F. Gout, IFAO).



Fig. 20. Raour, Caire CG 29 (cliché de l'auteur).



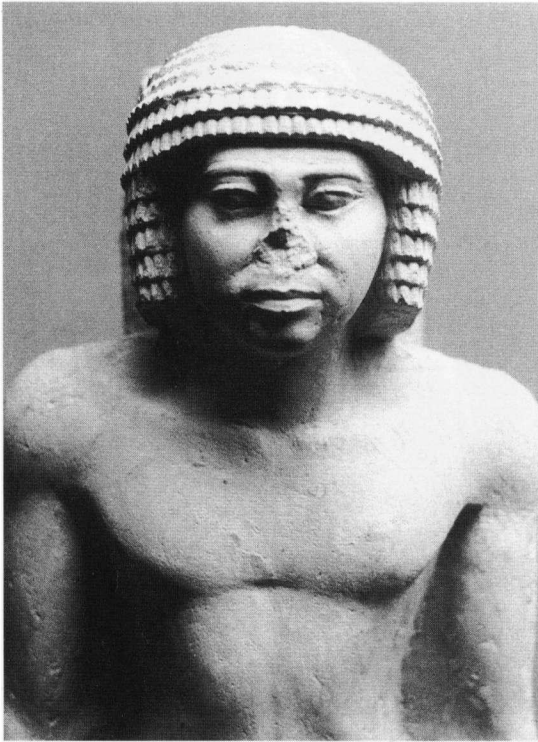


Fig. 21. Iroukaptah, Brooklyn 37.17E
(photo Cl. Vandersleyen).



Fig. 22. Neferirtenef, Caire CG 21
(cliché J.-F. Gout, IFAO).

Fig. 23. Ti, Caire CG 20 (cliché IFAO).

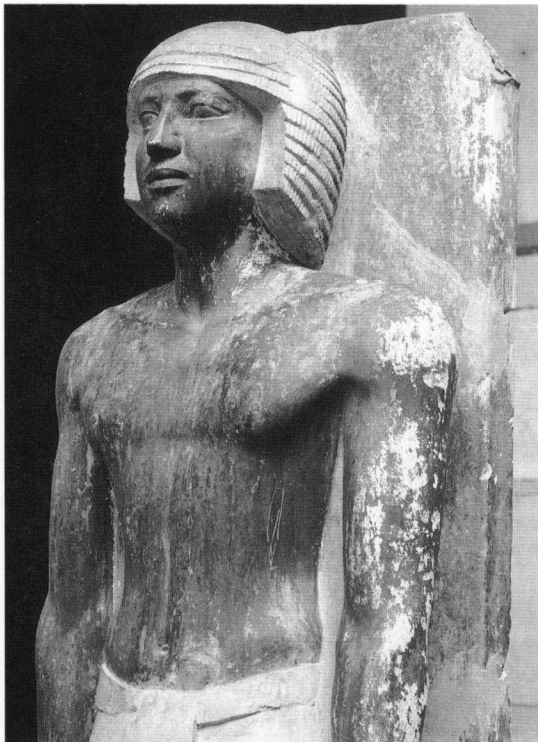


Fig. 24. Hetepdief, Caire CG 1 (cliché J.-F. Gout, IFAO).



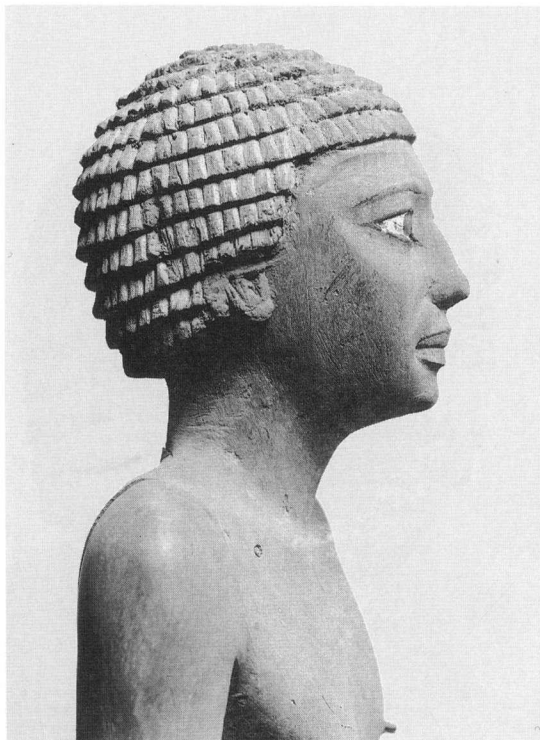


Fig. 25.
Meryré-haishtef, Caire JE 46992
(cliché J.-F. Gout, IFAO).



Fig. 26.
Senedjemib-Mehy, Boston 13.3466
(photo Lehnert & Landrock 598).



Fig. 27 a-b.
Niankhrê, Caire JE 53150 (cliché J.-F. Gout, IFAO).

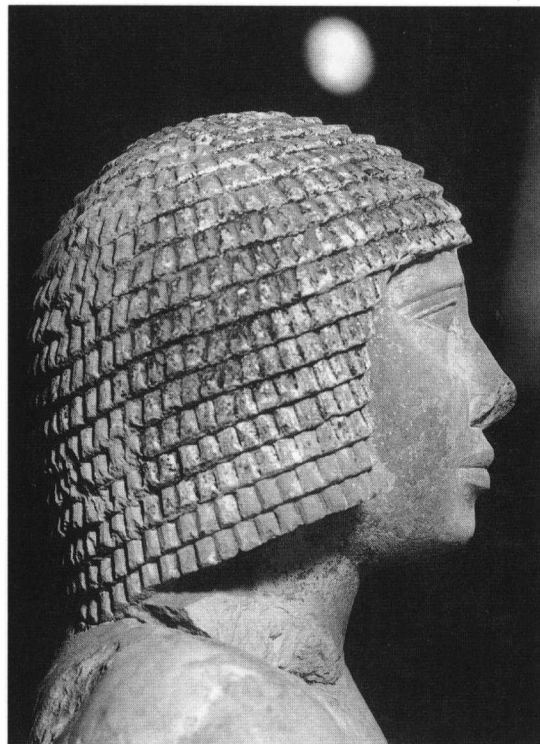


Fig. 28.
Niankhrê, Caire JE 53150 (cliché J.-F. Gout, IFAO).



Fig. 29. Neferefré-ankh, Caire CG 87
(cliché J.-F. Gout, IFAO).



Fig. 30. Tepemankh, Caire CG 154
(photo du musée).



Fig. 31.
Akhi, Caire CG 44 (photo du musée).

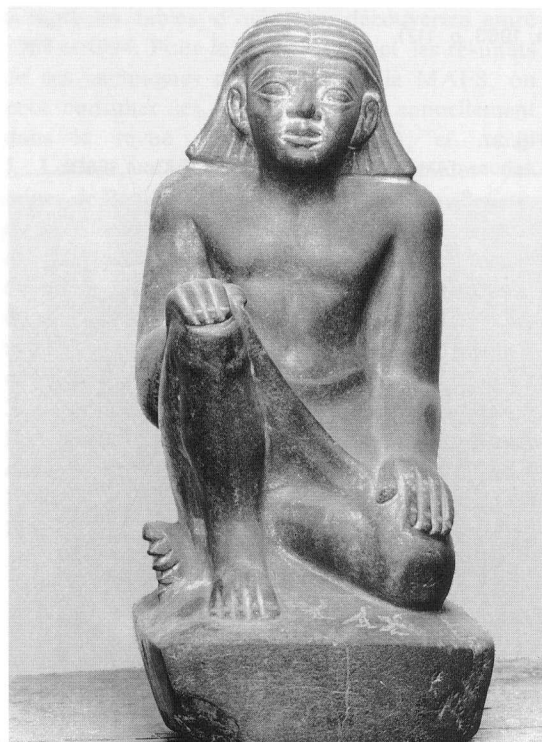


Fig. 32. Ankh, Rijkmuseum van oudheden, Leiden (photo du musée).

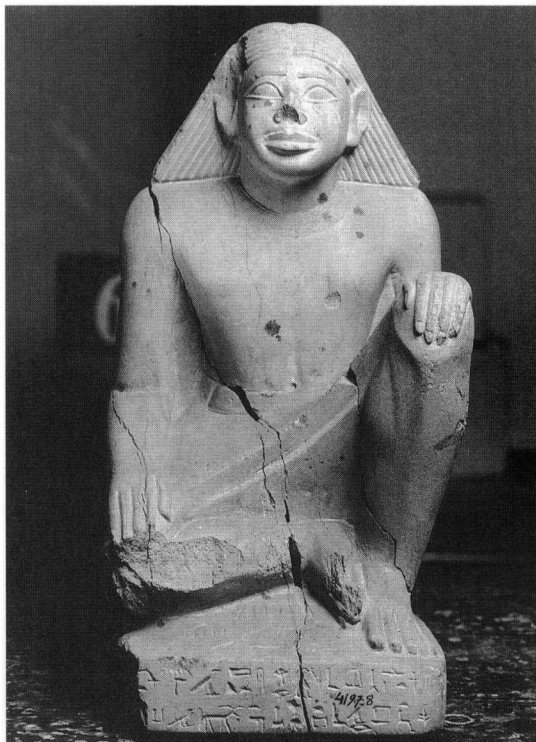


Fig. 33. Ranefer, Caire CG 19 (photo du musée).

Fig. 34 a. Tjaou, Caire CG 120. – **b.** Ourkaouba, Caire JE 41978 (clichés J.-F. Gout, IFAO).



a



b



Fig. 35. Akhi, Caire CG 44

(d'après Waley-el-Dine Sameh, *Alltag im alten Ägypten*, Munich, 1963, p. 117).

Fig. 36.

Akhi, Caire CG 44 (cliché J.-F. Gout, IFAO).

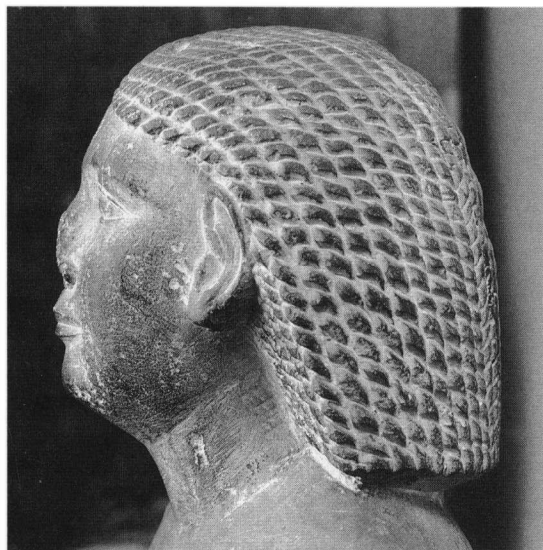


Fig. 37.

L'épouse d'Akhi, Caire CG 44 (cliché J.-F. Gout, IFAO).

